

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université KasdiMerbah Ouargla
Faculté des Lettres et Langues
Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

Sciences du langage

Titre

**Les emprunts lexicaux arabes
dans le roman algérien d'expression
française, *L'Interdite* de Malika
MOKEDDEM**



Présenté et soutenu publiquement par

TAIBAOUI El-arem

Directeur de mémoire

Mme. HARKAT Sabah

Jury

Karima BENHADID	Grade, établissement	Président
Sabah HARKAT	Grade, établissement	Rapporteur
Nadjah HENKA	Grade, établissement	Examineur

Année universitaire : 2022-2023

**Les emprunts lexicaux arabes dans
le roman algérien d'expression
française, *L'Interdite* de Malika
MOKEDDEM**

Mémoire présenté et soutenu publiquement par
TAIBAOUI El-arem



Dédicace

Je dédie cet humble travail à:

L'âme de mon père Mouhamed,

Ma chère mère Zakia,

Mes chers parents auxquels je dois tout;

*L'âme de mes enseignants M. SAIM Abd el-madjid et M. KOUIDRI
Noureddine.*

*Ma chère sœur Taoues, deux chers frères Sayah, Ismail et ma nièce Ta-
koua.*

Tous mes amis (es) qui étaient à mes côtés.

*Toute la famille, mes cousins et mes cousines et tous ceux que je connais
de près ou de loin.*

Tous mes enseignants qui m'ont encouragé tout au long de mon cursus.



Remerciements

Je remercie d'abord Dieu, le Tout Puissant, qui m'a donné la force et le courage pour poursuivre mes études.

*Je tiens à remercier, ma directrice de recherche, **Mme. HARKAT Sabah**, de m'avoir conseillée et orientée durant ces mois de travail. Ses suggestions et ses explications m'ont servi de support fondamental au développement de ce mémoire.*

*Mes remerciements vont aussi à **Mme. HENKA Nadjah** pour son aide et ses précieux conseils,*

Je remercie également les membres du jury pour avoir accepté d'examiner et d'évaluer mon travail.

*Je remercie profondément mes enseignants, surtout **M. LAZAZEN Moussa** et ma famille qui, par le biais de contributions diverses, m'ont aidés, encouragés et soutenus.*



Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	08
PREMIER CHAPITRE : cadre théorique et conceptuel de l'étude.....	09
1. Le multilinguisme en Algérie.....	10
1.1. L'arabe dialectal.....	10
1.2. L'arabe soutenu.....	10
1.3. Le berbère.....	11
1.4. La langue française.....	11
2. L'emprunt linguistique.....	11
2.1. Définitions de l'emprunt.....	11
2.3. Nécessité à emprunter un mot.....	13
2.4. Rôle de l'emprunt.....	14
2.5. L'usage de l'emprunt.....	14
3. La typologie de l'emprunt.....	14
3.1. L'emprunt intégral.....	15
3.2. L'emprunt adapté.....	16
3.2.1. Adaptation graphique.....	16
3.2.2. Adaptation morphologique.....	16
3.2.3. Adaptation phonétique.....	17
4. La dérivation.....	17
5. La composition.....	17
DEUXIEME CHAPITRE : L'emprunt lexical dans <i>L'interdite</i> de M. MOKEDDEM.....	19
1. Présentation du roman <i>L'Interdite</i>.....	20
2. Analyse du corpus.....	20
3. Présentation des tableaux des emprunts collectés.....	21
4. Morphologie des emprunts lexicaux arabes dans <i>L'Interdite</i>.....	22
5. Les procédés de formation lexicale arabe et ses formes.....	23
5.1. La dérivation arabe.....	23
5.2. La composition arabe.....	23
6. La fréquence d'utilisation de ces procédés dans <i>L'Interdite</i>.....	24
6.1. La répétition des certains emprunts arabes dans <i>L'Interdite</i>	24
7. Le rôle de la pluralité culturelle sur le plan linguistique dans <i>L'Interdite</i>... ..	27

8. Expression de l'identité et de l'appartenance.....	27
9. Exploration des dynamiques interculturelles.....	27
10. La répartition des emprunts arabes selon la langue de vulgarisation....	27
8.1. <i>Emprunt à l'arabe soutenu</i>	28
8.2. <i>Emprunt à l'arabe dialectal</i>	29
11. La répartition des emprunts arabes selon le domaine d'utilisation.....	31
9.1. Le domaine social.....	31
9.2. Le domaine religieux	33
9.3. Le domaine médical.....	34
9.4. Le domaine culturel.....	36
9.5. Le domaine culinaire.....	37
9.6. Le domaine économique.....	39
9.7. Le domaine animal.....	40
9.8. Le domaine hallucinogène.....	42
12. La répartition des emprunts arabes selon la catégorie grammati- cale.....	43
10.1. <i>Les noms masculins singuliers</i>	43
10.2. <i>Les noms féminins singuliers</i>	45
10.3. <i>Les noms masculins pluriels</i>	47
10.4. <i>Les noms féminins pluriels</i>	48
13. La synthèse.....	50
CONCLUSION GENERALE.....	51
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	54
ANNEXES	



Introduction générale

La littérature algérienne est riche et diversifiée, reflétant les multiples facettes de l'histoire et de la société de l'Algérie. Des écrivains tels que Kateb Yacine et Assia Djebar ont apporté des perspectives uniques et puissantes sur la colonisation, la guerre d'indépendance et les défis post-coloniaux auxquels le pays a été confronté.

La langue est un système de signes de communication complexe utilisé par les êtres humains pour échanger des informations et exprimer des idées. Les langues évoluent constamment au fil du temps, influencées par divers facteurs tels que la culture, l'histoire, les contacts entre les peuples, les échanges commerciaux et les avancées technologiques.

L'un des phénomènes linguistiques les plus courants est l'emprunt, qui se produit lorsque des mots ou des expressions sont adoptés d'une langue à une autre. Les emprunts peuvent se produire sans traduire. Parfois, une langue adopte un mot étranger en l'intégrant dans son propre système linguistique, en ajustant éventuellement la prononciation ou l'orthographe pour s'adapter aux règles de la langue d'emprunt ou on le traduisant avec un équivalent dans la langue d'arrivée pour enrichir son lexique.

L'utilisation d'emprunts lexicaux, c'est-à-dire l'emprunt de mots ou de phrases provenant d'une autre langue, est une caractéristique intéressante du roman algérien d'expression française.

C'est dans ce contexte que s'effectue notre travail intitulé "**Les emprunts lexicaux arabes dans le roman algérien d'expression française, *L'Interdite* de Malika Mokeddem**". Nous avons opté pour cette thématique de recherche en raison de notre intérêt pour l'écriture de Malika Mokeddem, qui se distingue par son utilisation fréquente d'emprunts lexicaux.

Notre travail s'inscrit dans le domaine de la linguistique, et plus particulièrement à la sociolinguistique et la lexicologie.

La sociolinguistique s'intéresse à l'étude des interactions entre la langue et la société. Dans ce contexte, une recherche sur les emprunts lexicaux peut examiner comment ces emprunts sont intégrés dans une communauté linguistique spécifique, comment ils sont utilisés dans différentes situations de communication et comment ils peuvent refléter les dynamiques sociales, les contacts entre les groupes linguistiques, les phénomènes de prestige linguistique, etc.

Quant à la lexicologie, elle se consacre à l'étude du lexique, c'est-à-dire l'ensemble des mots d'une langue et la manière de concevoir une unité lexicale. Dans ce domaine, une recherche portant sur les emprunts lexicaux explore les processus d'emprunt, les motivations sous-jacentes à l'adoption de mots étrangers, les modifications phonétiques ou morphologiques qui peuvent survenir lors de l'intégration de ces em-

prunts dans la langue d'accueil, ainsi que les répercussions lexicales et structurelles de ces emprunts.

Nous allons utiliser une méthode analytique essentielle pour mener à bien notre travail de recherche, ce qui nous permettra d'effectuer une étude approfondie et détaillée.

Notre problématique de recherche peut donc être formulée comme suit:

- Quels sont les procédés de formation lexicale utilisés dans les emprunts arabes dans le roman *L'interdite* ?
- Quelle est la fréquence d'utilisation de ces procédés dans le corpus étudié ?
- Comment le roman *L'Interdite* explore-t-il la pluralité culturelle et linguistique en Algérie ?

Pour répondre à ces questions, nous émettons les hypothèses suivantes, qui seront confirmées où infirmées tout au long de notre étude :

- Des emprunts dans le roman algérien *L'Interdite* utilisent les mêmes procédés de formation lexicale que dans toutes les productions de nouveaux mots en français.
- L'émergence des emprunts lexicaux arabes dans le roman algérien *L'Interdite* n'est pas fortuite ; elle est motivée par des raisons qui justifient l'utilisation de ces nouvelles unités linguistiques.
- La pluralité culturelle joue un rôle important dans le roman algérien *L'Interdite* sur le plan linguistique.

L'objectif de notre étude est donc d'analyser le roman *L'interdite* pour comprendre la signification des emprunts et leurs caractéristiques morphologiques, tout en examinant leur origine, leur forme et leurs catégories grammaticales.

Notre corpus se compose de l'ensemble des emprunts lexicaux arabes (arabe soutenu et arabe dialectal)collectés dans le roman *L'interdite* de M. MOKEDDEM. Ces emprunts sont au nombre de soixante six (66).

Notre travail de recherche se compose de deux chapitres principaux. Le premier intitulé "Cadre théorique et conceptuel de l'étude" se veut une approche théorique qui sera consacrée aux différents concepts et théories nécessaires pour l'analyse de notre corpus. Cette partie inclura notamment les différentes définitions de l'emprunt par les auteurs et linguistes, ainsi que l'explication du rôle et de l'usage de l'emprunt et sa typologie.

Le second chapitre intitulé "L'emprunt lexical arabe dans *L'Interdite* de Malika MOKEDDEM" sera consacré, quant à lui, à une analyse pratique de notre corpus. Nous adopterons une analyse quantitative et qualitative pour étudier les procédés de formation lexicale employés dans le roman. Pour se faire, nous commencerons par élaborer une liste exhaustive de tous les emprunts présents dans notre corpus, classés selon leur type, leur source, leur adaptation et leur catégorie grammaticale. Nous procéderons par la suite à une analyse quantitative des emprunts collectés, en évaluant leur pourcentage de répartition selon leur source d'origine.



Cadre théorique et conceptuel de l'étude

Le plurilinguisme en Algérie est une réalité complexe qui reflète la diversité linguistique et culturelle du pays. En raison de son histoire coloniale et de sa composition ethnolinguistique diverse, l'Algérie abrite plusieurs langues en usage, dont l'arabe, le berbère, le français et d'autres langues étrangères.

En plus de ces langues, il y a aussi d'autres langues étrangères présentes en Algérie, notamment l'anglais, l'espagnol et l'italien, en raison des échanges internationaux et des communautés linguistiques présentes dans le pays.

1. Le multilinguisme en Algérie

L'Algérie est un pays caractérisé par un fort multilinguisme en raison de sa diversité culturelle et linguistique. Plusieurs langues sont parlées et utilisées dans différentes régions du pays, reflétant l'héritage historique et la composition ethnolinguistique de la population algérienne.

Le multilinguisme en Algérie est donc une réalité importante qui reflète la diversité culturelle et linguistique du pays. Il est courant pour les Algériens de maîtriser plusieurs langues et d'utiliser différentes langues en fonction du contexte, de la région et de la situation de communication.

1.1. L'arabe dialectal

En Algérie, l'arabe dialectal, connu sous le nom de "Dziri" ou "Algérien", est largement utilisé comme langue quotidienne par la majorité de la population. Cependant, il est important de noter que l'Algérie est un pays diversifié avec plusieurs groupes ethniques et régions, ce qui entraîne des variations régionales de l'arabe dialectal.

Le dialecte algérien est caractérisé par des particularités phonétiques, lexicales et grammaticales propres à la région. Par exemple, il utilise souvent des mots et des expressions spécifiques à l'Algérie, différents de ceux utilisés dans d'autres pays arabophones. De plus, la prononciation peut varier légèrement d'une région à l'autre.

1.2. L'arabe soutenu

En Algérie, l'arabe soutenu est utilisé dans des contextes officiels, administratifs, académiques et médiatiques. Il est notamment employé dans les discours politiques, les conférences, les émissions de télévision et les documents administratifs. L'arabe soutenu en Algérie présente des similitudes avec l'arabe classique, mais il peut également incorporer des éléments propres au dialecte algérien. En Algérie, l'arabe soutenu est utilisé dans des situations formelles, notamment dans les discours officiels ou académiques. Par exemple : "لا إله إلا الله محمد رسول الله"

(Translittération : "La illahail'Allah, Mohamed rassoul Allah.")

(Traduction : "Il n'y a Dieu que Dieu. Mohamed son prophète.")

Cet exemple illustre l'utilisation de structures grammaticales plus complexes, d'un vocabulaire plus soutenu et de tournures de phrases plus élaborées, caractéristiques de l'arabe soutenu en Algérie.

1.3. Le berbère

Selon le **dictionnaire français (électronique)** : « *Le berbère est une langue amazighe, langue autochtone d'Afrique du Nord, anciennement appelée libyque* »¹.

Cette citation explique que le berbère est une langue amazighe, originaire d'Afrique du Nord, et qu'elle était autrefois appelée "libyque". Elle met en évidence son statut de langue autochtone et sa longue histoire dans la région.

1.4. La langue française

Le français joue également un rôle important en Algérie en tant que langue héritée de la colonisation française. Il est souvent utilisé dans les domaines de l'administration, de l'éducation, des affaires et des médias. Le français est également présent dans la littérature algérienne et peut être utilisé par les écrivains pour explorer des thèmes spécifiques ou pour exprimer des nuances culturelles.

2. L'emprunt linguistique

L'emprunt linguistique est un phénomène par lequel une langue adopte des mots, des expressions ou des structures grammaticales provenant d'une autre langue. Il s'agit d'un processus naturel qui se produit lorsque des contacts linguistiques sont établis entre différentes communautés linguistiques.

2.1. Définitions d'emprunt

Selon le **dictionnaire français (électronique)** : « *l'emprunt est un mot rapporté d'une langue à une autre langue* ». *C'est-à-dire prêt est un mot d'une langue à l'autre* ».²

L'emprunt peut donc être défini comme le fait de "rapporter" ou d'introduire un mot d'une langue dans une autre langue. Il s'agit d'un processus par lequel une langue adopte des éléments lexicaux ou linguistiques provenant d'une langue étrangère.

¹Dictionnaire français (électronique), consulté le 04/03/2023 à 10h30min (am)

²Ibid, consulté le 04/03/2023 à 10h53min (am)

Selon **Louis Deroy** :

« L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté »³

Lorsqu'une communauté linguistique emprunte des éléments à une autre communauté, cela peut se produire pour diverses raisons. Parfois, c'est le résultat de contacts prolongés entre les deux communautés, tels que des échanges commerciaux, des migrations ou des invasions. Dans d'autres cas, cela peut être dû à des influences culturelles, à des facteurs socio-économiques ou à des développements technologiques.

Selon **Safia RAHAL** :

« L'emprunt est un phénomène linguistique lié à l'histoire de la formation d'une langue »⁴

Cela signifie que l'histoire de la formation d'une langue est influencée par les contacts et les échanges entre différentes communautés linguistiques. Ces interactions peuvent être dues à des migrations, des invasions, des échanges commerciaux, des conquêtes ou d'autres facteurs sociaux, culturels et politiques. Ces contacts entre les langues conduisent à des emprunts linguistiques, où des éléments d'une langue sont intégrés dans une autre

Selon **Louis Deroy** :

« L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est-à-dire, rappelons-le, à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans ce système et défini par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs ».⁵

Le système de signes linguistiques dans une langue donnée est arbitraire, ce qui signifie que les mots, les expressions et les structures grammaticales sont conventionnels et n'ont pas de lien intrinsèque avec leur sens. Lorsqu'un élément étranger est introduit dans ce système linguistique, il est défini en opposition à l'ensemble des éléments qui étaient déjà présents dans la langue avant cet emprunt.

Par exemple, si une langue A emprunte un mot de la langue B, ce mot sera perçu comme un élément étranger dans la langue A par rapport à tous les autres mots qui étaient déjà présents dans la langue A. Il est considéré comme distinct et différent des mots d'origine interne à la langue A.

³(Deroy 1956 : 18)

⁴ASSELA-RAHAL, Safia, Plurilinguisme et migration, Edition l'Harmattan, 2004, p.104

⁵(Ibid, 1956.,p. 9)

Maurice PERGNIER, quant à lui, conçoit que :

« L'emprunt est le résultat d'interférence entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingue à des degrés divers »⁶

Lorsque deux langues sont en contact, les locuteurs bilingues peuvent utiliser des éléments linguistiques d'une langue dans l'autre, soit intentionnellement, soit parce que ces éléments sont intégrés dans leur répertoire linguistique de manière naturelle. Les emprunts peuvent prendre différentes formes, allant des mots individuels aux constructions grammaticales les plus complexes.

Labatut affirme que :

« Pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt »⁷

L'identification des emprunts linguistiques ne se réduit pas à la simple comparaison des lexèmes communs entre deux langues. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs, tels que l'étymologie, la phonologie, l'orthographe, la morphologie, la syntaxe et le contexte historique, pour déterminer avec précision si un mot est réellement un emprunt.

Selon le **dictionnaire de linguistique (LAROUSSE)** :

« L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlers différents. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (amélioration), ou bien un mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration).⁸

2.2. Nécessité à emprunter un mot

Si vous avez besoin d'emprunter un mot dans une autre langue pour exprimer une idée ou un concept qui n'est pas facilement traduisible, vous pouvez utiliser une technique appelée emprunt linguistique. Cette pratique consiste à intégrer un mot étranger tel quel dans une autre langue, en le prononçant et en l'écrivant de la même manière ou en l'adaptant légèrement à l'orthographe et à la prononciation de la langue cible.

⁶Maurice PERGNIER, 1989, p : 23

⁷Roger Labatut, 1983, p.41

⁸Dictionnaire de linguistique, LAROUSSE, p : 177

L'emprunt d'un mot peut être une solution utile lorsque vous avez besoin de transmettre une idée spécifique qui n'a pas d'équivalent précis dans votre langue. Cependant, il est important de prendre en compte la pertinence, la compréhension, l'adaptation et le contexte lors de l'utilisation de mots empruntés afin de communiquer de manière claire et efficace.

2.3. Rôle de l'emprunt

L'emprunt joue un rôle très crucial dans l'enrichissement des langues en :

- Élargissant le vocabulaire avec l'insertion de nouveaux mots
- Comblant les lacunes quand une langue est dépourvue de certains concepts spécifiques
- Transmettant des notions culturelles spécifiques à la langue source
- Facilitant les échanges internationaux par une compréhension mutuelle et une communication entre des locuteurs de différentes langues et cultures.

2.4. L'usage de l'emprunt

L'usage de l'emprunt peut être motivé par différents besoins et objectifs. Par exemple dans *L'interdite*, l'emprunt lexical "souk", qui est un terme emprunté à l'arabe pour désigner un marché traditionnel, l'auteure décrit les scènes animées du marché dans le contexte de l'Algérie, elle utilise le mot "souk" pour créer une ambiance authentique et donner une couleur locale à son récit.

3. Typologie de l'emprunt

La typologie de l'emprunt permet de classer ces emprunts en fonction de différents critères. Voici quelques types d'emprunts couramment observés :

a. Emprunts lexicaux: Selon le **dictionnaire français, électronique** : « L'emprunt lexical est une introduction d'un mot d'une langue dans le lexique d'une autre langue ». ⁹

L'emprunt lexical est un processus courant dans l'évolution des langues. Il s'agit de l'adoption de mots ou de lexèmes provenant d'une autre langue. Par exemple, le mot **restaurant** est un emprunt lexical du français dans de nombreuses langues, y compris l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Un autre exemple, le mot **Souk**, d'origine arabe, il désigne un marché traditionnel dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Il est employé pour décrire les scènes animées et colorées de la vie quotidienne d'une société modeste.

⁹Op. Cit page 11, consulté le 06/03/2023 à 19h05 min (pm)

Dans le roman *L'interdite* nous relevons les exemples suivants:

"Les ruelles du **souk** étaient remplies de marchands criant leurs prix et de clients affairés, recherchant les meilleures affaires."

"Mon père était un **toubib** respecté, soignant les malades de notre petite communauté avec bienveillance."

Il faut souligner que le mot **Toubib** est emprunté à l'argot français, ce mot est utilisé pour désigner un médecin.

b. Emprunts sémantiques : Il s'agit d'emprunter des mots d'une langue étrangère pour exprimer des concepts ou des réalités qui n'ont pas d'équivalent exact dans la langue cible. Par exemple, le mot anglais "shopping" a été emprunté en français pour désigner l'action d'acheter des produits.

c. Emprunts syntaxiques: Il s'agit d'emprunter des structures grammaticales ou des règles syntaxiques d'une langue étrangère. Par exemple, en français, on peut utiliser la structure "faire + verbe" empruntée de l'anglais pour former des expressions telles que "faire du shopping".

d. Emprunts phonétiques : Il s'agit d'emprunter des sons, des phonèmes ou des intonations d'une langue étrangère. Par exemple, en français, l'emprunt de mots anglais peut entraîner des modifications phonétiques pour s'adapter à la phonologie de la langue française.

e. Emprunts culturels : Il s'agit d'emprunter des éléments culturels spécifiques d'une langue étrangère, tels que des coutumes, des traditions, des fêtes, ou des noms de plats culinaires. Ces emprunts peuvent refléter l'influence culturelle d'une langue sur une autre.

Il convient de noter que la typologie de l'emprunt peut être complexe, car il existe souvent des variations et des interactions entre ces différentes catégories. Les emprunts peuvent également évoluer au fil du temps et être assimilés dans la langue cible.

Cependant, nous pouvons classer les emprunts par rapport au fait qu'il a été pris tel qu'il est ou a été modifié, nous disposons alors de :

3.1. L'emprunt intégral

L'expression "emprunt intégral" réfère à un processus d'emprunt lexical dans lequel un mot est adopté d'une langue source dans une autre langue sans subir de modification phonétique, morphologique ou sémantique. Cela signifie que le mot est utilisé tel quel, sans adaptation à la phonologie ou à la morphologie de la langue cible.

Lorsqu'un emprunt lexical est effectué de manière intégrale, le mot emprunté est généralement perçu comme étranger dans la langue cible, conservant sa forme et sa prononciation d'origine. Par exemple, le mot "pizza" a été intégralement emprunté de l'italien vers de nombreuses langues, y compris l'anglais, le français, l'espagnol, etc. Dans ces langues, le mot est utilisé sans aucune modification et conserve sa prononciation et son orthographe italiennes.

3.2. L'emprunt adapté

L'adaptation linguistique d'un emprunt réfère au processus par lequel un mot ou une expression provenant d'une autre langue est modifié pour s'adapter aux règles et aux structures de la langue d'accueil. L'objectif de l'adaptation est de faciliter l'intégration du mot étranger dans la langue d'accueil et de le rendre plus naturel pour un locuteur natif.

Pour mieux comprendre les changements que subissent les emprunts lorsqu'ils sont reçus dans le système de langue invitée, des adaptations sont effectuées sur les composants de langue suivants :

3.2.1. Adaptation graphique

Selon **Loubier** « *L'adaptation des emprunts vise le maintien de la cohérence du système du français, mais également (tout comme les rectifications de l'orthographe) l'harmonisation des variantes graphiques...* »¹⁰

Cette adaptation est importante pour maintenir la cohérence du système du français. La langue française possède ses propres règles phonétiques, orthographiques et grammaticales, et les emprunts doivent être conformes à ces règles pour être compris et utilisés correctement par les locuteurs natifs de français. Si les emprunts n'étaient pas adaptés, cela pourrait entraîner des confusions ou des difficultés de compréhension. La langue française est parlée dans de nombreux pays où des variantes orthographiques peuvent exister. Par exemple, certains mots peuvent être écrits différemment en France et au Canada.

3.2.2. Adaptation morphologique

Selon **Loubier** « *La féminisation des emprunts nominaux masculins est aussi une forme d'adaptation morphologique à la langue d'accueil étant donné qu'elle passe principalement par l'ajout de morphèmes finaux français* »¹¹.

En français, une des formes d'adaptation morphologique couramment utilisée est la féminisation des mots empruntés qui sont d'origine masculine. Pour ce faire, on ajoute des morphèmes finaux français pour indiquer le genre féminin. Par exemple, le mot anglais "doctor" (médecin) devient "doctoresse" en français.

¹⁰Loubier.,2011, p : 52

¹¹Ibid, p : 53

3.2.3. Adaptation phonétique

Selon **Loubier** « (...) par la suppression des phonèmes inexistants en français ou par le remplacement de ces phonèmes étrangers par des phonèmes français qui s'en rapprochent le plus ».¹²

Cette citation semble suggérer que pour faciliter la prononciation des mots étrangers en français, on pourrait ajuster leur prononciation en utilisant des phonèmes français existants qui se rapprochent le plus des phonèmes étrangers.

Donc l'adaptation phonétique d'un emprunt est la modification des sons ou des phonèmes d'une langue d'origine étrangère pour les rendre conformes aux normes phonétiques de la langue d'emprunt.

4. La dérivation

La dérivation des emprunts linguistiques, quant à elle, se réfère à la création de nouveaux mots ou de nouvelles formes lexicales à partir des emprunts existants. Cela implique l'utilisation de préfixes, de suffixes ou d'autres procédés de formation des mots pour créer de nouvelles dérivations à partir des emprunts. La dérivation permet d'enrichir le vocabulaire de la langue d'emprunt en utilisant des emprunts comme base pour former de nouveaux mots ou pour exprimer de nouvelles nuances sémantiques.

La dérivation des emprunts lexicaux arabes se réfère donc à la manière dont ces mots ont été adaptés et intégrés à la structure linguistique du français. En général, lorsqu'un emprunt lexical arabe est intégré dans le français, il peut subir plusieurs transformations phonétiques, orthographiques ou morphologiques afin de s'harmoniser avec les règles de la langue française. Une autre transformation courante est la modification de la structure morphologique du mot.

Par exemple, le mot arabe "souk" (سوق) signifiant "marché" a été intégré en français sous la forme de "souk" ou "souq". Cette dérivation morphologique implique l'adaptation de la structure du mot arabe pour qu'elle corresponde aux règles morphologiques françaises.

5. La composition

La composition dans l'emprunt linguistique est un processus par lequel de nouveaux mots sont formés en combinant des éléments empruntés à une autre langue. Cela peut inclure l'utilisation de mots entiers, de préfixes, de suffixes ou d'autres morphèmes provenant de la langue source.

La composition des emprunts lexicaux arabes se réfère à la création de nouveaux mots en utilisant des racines ou des affixes arabes combinés avec des éléments français ou d'autres langues. Dans ce processus de composition, les éléments arabes peuvent être des racines, des préfixes ou

¹²Ibid, pp : 49-50

des suffixes, et ils sont combinés avec des éléments français pour former de nouveaux mots. Cette combinaison peut être réalisée pour des raisons stylistiques, pour rendre compte de la richesse de la culture arabe ou pour évoquer des thèmes spécifiques liés à l'histoire ou à la religion arabes.

Un exemple d'emprunt lexical arabe composé dans le roman *L'interdite* pourrait être le mot "hittiste". Ce mot est formé en utilisant la racine arabe "hit" (حيط), qui signifie "mur" en français. En ajoutant le suffixe "-iste", d'origine française, on crée le nouveau mot "hittiste".

Remarque

Dans le roman *L'interdite* de Malika Mokeddem, l'auteure utilise plusieurs emprunts étrangers, autres que les emprunts arabes, pour enrichir son récit et donner une dimension multiculturelle à l'histoire. En voici quelques exemples repérés dans le roman, accompagnés d'explications :

- 1- Le mot "docteur" a une origine latine. Il dérive du mot anglais "doctor", qui signifie "médecin" en français.
- 2- Le mot "week-end" est d'origine anglaise. Il est formé de la combinaison des mots "week" (semaine) et "end" (fin).
- 3- Le terme "cow-boy" est formé de deux mots anglais : "cow" qui signifie "vache" et "boy" qui signifie "garçon" ou "jeune homme". Il est donc littéralement traduit par "garçon de vache" ou "jeune homme de vache".
- 4- Le mot "libido" trouve son origine dans le latin classique, où il signifie "désir" ou "appétit". Freud a adopté ce terme pour désigner la force pulsionnelle qui anime les désirs et les motivations sexuels chez l'individu.
- 5- Le mot "Zoufris" est un mot d'origine française, il signifie "ouvriers" qui signifie "travailleurs" vivant dans des foyers (célibataires), le mot a été emprunté et a pris place dans le dialecte algérien en se chargeant de nouveau (x)sens.

Enfin, nous attestons que l'Algérie se caractérise par une diversité linguistique et culturelle, les Algériens parlent plusieurs langues dans différentes régions, comme, l'arabe soutenu, l'arabe dialectal, le berbère et le français comme langue étrangère. Cette partie théorique a été consacrée à décrire la situation linguistique en Algérie et à définir les concepts fondamentaux qui sous-tendent notre analyse.



**L'emprunt lexical arabe dans
L'Interdite de Malika
MOKEDDEM**

1. Présentation du corpus *L'Interdite* d'analyse

Malika Mokeddem est une auteure algérienne née le 5 octobre 1949 à **Kénadsa**, dans l'ouest du désert d'Algérie. Elle a grandi en développant un amour pour la lecture et les livres pendant ses études primaires à **Kénadsa**, puis au lycée de Béchar, situé à vingt kilomètres de son village natal. Après avoir étudié la médecine à Oran et Paris, elle est devenue néphrologue, mais a décidé plus tard de se consacrer entièrement à l'écriture.

L'Interdite est un roman de **Malika Mokeddem** publié en 1993. L'histoire se déroule dans les années 1980 en Algérie, pendant la guerre civile qui a éclaté après l'annulation des élections qui auraient porté le Front Islamique du Salut (FIS) au pouvoir.

2. Analyse du corpus *L'Interdite*

L'Interdite de Malika MOKEDDEM contient plusieurs emprunts lexicaux, c'est-à-dire des mots ou des expressions empruntés à une autre langue. En effet, Malika MOKEDDEM utilise un mélange de français, d'arabe et de berbère (tamazigh) pour écrire son roman, reflétant ainsi la diversité linguistique de l'Algérie. Ainsi, on trouve de nombreux mots arabes dans le roman, tels que « Allah » (au nom de Dieu), « insh'allah » (si Dieu le veut), « hamdoulillah » (louange à Dieu), etc. Ces mots sont souvent utilisés par les personnages pour exprimer leur foi ou leur respect de la tradition. En somme, le roman contient également des emprunts sémantiques, voire culturels comme certaines expressions et proverbes berbères, tels que « les yeux sont le miroir de l'âme ». Ces expressions permettent à l'auteure de faire découvrir au lecteur la richesse de la culture berbère.

En utilisant cette variété de langues et d'emprunts lexicaux, Malika MOKEDDEM parvient à créer un univers riche et complexe, tout en reflétant la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie.

3. Tableau des emprunts arabes collectés dans *L'interdite*

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral (littéral) en langue ciblée	Domaine d'utilisation
Allah	-NMS	Arabe soutenu	Dieu	Religieux
Chéchia	-NFS	Arabe dialectal	Toque en laine	Social
Méhari	-NMS	Arabe soutenu	Chameau (dromadaire)	Animal
Tabib	-NMS	Arabe dialectal	Médecin	Médical
Sahara	-NFS	Arabe soutenu	Désert	Social
Couscous	-NMS	Arabe soutenu	Couscous	Social
La ill'allahilla	-Locution	Arabe soutenu	Profession de foi et le 1er pilier dans Islam	Religieux
Allah, Mohamed rassoulallah				
Taleb	-NMS	Arabe soutenu	Imam d'une mosquée/charlatan	Religieux
Chahada	-NFS	Arabe soutenu		Social
Ksour	-NMP	Arabe dialectal	Profession de foi	Social
L'Aid	-NMS	Arabe soutenu	Châteaux (hameau fortifié)	Religieux
Ya allah	-Locution	Arabe soutenu	Fête islamique	Religieux
Hittiste	-NMS	Arabe dialectal	Au nom de Dieu	Social
Sidi	-NMS	Arabe soutenu	Chômeur	Social
Chichi	-NMS	Arabe dialectal	Seigneur / Monsieur	Social
Makache	-locution	Arabe dialectal	Minauderie	Social
Oualou	-NMS	Arabe dialectal	Il n'y a pas	Social
Zaama	-locution	Arabe dialectal	Non /rien	Social
			Est-ce vrai (interrogation)	
Souk	-NMS	Arabe soutenu	étonnement/ soit disant	Social
Sadaqa	-NMS	Arabe soutenu	Le marché	Religieux
Tajine	-NMS	Arabe dialectal	Charité /aumône	Culinaire
Roumi	-Locution	Arabe dialectal	Un repas/un plat	Social
Inch'allah	-Locution	Arabe soutenu	Le français / un européen	Religieux
Bliss	-NMS	Arabe dialectal	Si Dieu le veut	Religieux
Bendir	-NMS	Arabe dialectal	Diable	Culturel (musical)
El Hamdoulillah	-Locution	Arabe soutenu	Tambour	Religieux
Tabiba	-NFS	Arabe soutenu	Louange à Dieu	Médical
Koulchi	-locution	Arabe dialectal	Médecin (femme)	Social
Koulchite	-locution (féminin)	Arabe dialectal	Tout/ tout ce qui	Social
			Tout/ tout ce qui	
Ghossa	-NFS	Arabe dialectal	Coupe de cheveux	Social
Hadith	-NMS	Arabe soutenu	Dires du prophète de l'islam/ Communication orale	Religieux
Lah'chouma	-NFS	Arabe dialectal	La honte	Social
Bessif	-adverbe	Arabe dialectal	Fortement / forcément	Social
Laouedj	-NMS	Arabe dialectal	Contorsionné	Social
M'rabet	-NMS	Arabe dialectal	Marabout	Social
				Religieux

Khéïma	NFS	Arabe soutenu/ dialectal	Tente	Social
Gandoura	-NFS	Arabe dialectal	Une robe	Social
Chérif	-NMS	Arabe soutenu	Chaste /d'origine dignitaire	Social
Hata	-NFS	Arabe dialectal	Le top/ chic	Social
Ouach	-NMS	Arabe dialectal	Quoi ?	Social
Batatakoucha	-NFS	Arabe dialectal	Pomme de terre au four/plat	Culinaire
Maaleich	-Adverbe	Arabe soutenu	Ce n'est pas grave/ D'accord	Social
Baraka	-NFS	Arabe soutenu	Bénédictio	Social
Hamam	-NMS	Arabe dialectal	Salle de bain/ Bain	Social
Ya lalla	-NFS	Arabe dialectal	Appellation pour Femme noble ou puissante	Social
Haïks	-NMP	Arabe dialectal	Longue étoffe blanche	Social
Ichira	-NFS	Arabe dialectal	file	Social
Bézaf	-Adverbe	Arabe dialectal	Beaucoup/trop	Economique
Flouss	-NMP	Arabe dialectal	Argent	Social
Rajla	-NFS	Arabe dialectal	Macho	Social
Fachla	-NFS	Arabe dialectal	Fatigue et faiblesse	Social
Bah	-	Arabe dialectal	Assez pour / pour/ pour que	Culinaire
Chorba	Préposi- tion	Arabe dialectal	Soupe/plat	Social
Seroualtargui	-NFS	Arabe soutenu	Pantalon des Touaregs	Social
Oummi	-NMS	Arabe dialectal	Maman	Social
Seroual	-NFS	Arabe soutenu	Pantalon	
Melehfa	-NMS	Arabe soutenu	Longue étoffe portée par les femmes pour sortir	Religieux
Hijab	-NFS	Arabe dialectal	voile	Social
Hadras	-NMS	Arabe dialectal	di	Culturel (tradition)
Henné	-NFP	Arabe dialectal	colorant à base végétale	Social
Chaambi	-NFS	Arabe soutenu/ dialectal	Personne de la tribu des Chaamba	Hallucinogène
Kif	-NMS	Arabe soutenu/ dialectal	Drogue douce	

Tableau n°1 : des emprunts arabes collectés

4. Morphologie des emprunts lexicaux arabes dans *L'Interdite*

Dans le roman *L'interdite* de Malika Mokeddem, l'auteure utilise des emprunts lexicaux arabes pour enrichir son écriture et donner une couleur particulière à son récit. Ces emprunts lexicaux arabes s'inscrivent dans une volonté de refléter la réalité culturelle et linguistique de l'Algérie, pays d'origine de l'auteure.

Du point de vue de la morphologie, les emprunts lexicaux arabes dans le roman peuvent prendre différentes formes. Voici quelques exemples :

4.1 Mots intégrés tels quels : Certains mots arabes sont directement intégrés dans le texte français sans subir de modifications morphologiques. Par exemple, des mots comme « allah » (Dieu), « tabib » (médecin), « Hadras » (dires) ou « souk » (marché) peuvent apparaître dans le roman sans être modifiés.

4.2. Mots avec des suffixes ou des préfixes français : Certains mots arabes peuvent être adaptés morphologiquement pour s'aligner avec les règles de formation des mots en français. Par exemple, le mot « hit » (mur) devient « hittiste » avec l'ajout du suffixe français « -iste ».

4.3. Mots hybrides : Il peut également y avoir des mots hybrides qui combinent des éléments arabes et français. Par exemple : sahara, zoufris

Il est important de noter que la morphologie des emprunts lexicaux arabes peut varier en fonction du contexte et du style d'écriture de l'auteur. L'utilisation de ces emprunts contribue à la richesse linguistique du roman et à la représentation authentique de la culture et de l'identité algériennes.

5. Les procédés de formation lexicale arabe et ses formes

L'emprunt consiste à emprunter des mots ou des expressions directement à la langue arabe et à les intégrer dans le français. Cela peut inclure des termes spécifiques à la culture, à la religion, à la géographie, à l'histoire ou à d'autres aspects de la société algérienne.

5.1. La dérivation arabe : permet de former de nouveaux mots en ajoutant des préfixes, des suffixes, des articles ou des affixes à une racine lexicale arabe. Par exemple, en ajoutant le préfixe " al" (qui signifie « le » en arabe) à certains mots arabes, on peut former un emprunt tel que « al-hamdulillah » (louange à Dieu).

5.2. La composition arabe : consiste à combiner plusieurs mots arabes pour créer de nouveaux mots. Par exemple, en combinant les mots « patata » (pomme de terre) et « koucha » (four), on obtient le mot composé « patata-koucha » (pomme de terre au four).

Il est important de noter que l'utilisation de ces procédés de formation dans le roman dépendra du style et de la vision de l'auteur, ainsi que du contexte linguistique et culturel spécifique dans lequel l'histoire se déroule.

6. La fréquence d'utilisation de ces procédés dans *L'Interdite*

Nous soulignons bien que dans le roman étudié, nous avons recensé soixante six (66) emprunts à la langue arabe dans ses formes soutenue ou dialectale.

6.1.La répétition des certains emprunts arabes :

Nous signalons la répétition de certains emprunts dans le roman, nous les avons réunis dans le tableau suivant:

Unité lexicale	La répétition des emprunts arabes	Définition de l'écrivaine
Allah	1 fois
Chéchia	3 fois
Méhari	1 fois
Tabib	3 fois	Médecin (féminin tabiba)
Sahara	2 fois
Couscous	8 fois
La ill'allahailla'Allah, Mohamed rassoulallah	1 fois	Il n'y a Dieu que dieu. Mohamed est son prophète.
Taleb	1 fois	Maitre d'école coranique.
Chahada	2 fois	L'unicité de Dieu. L'un des cinq piliers de l'Islam
Ksour	1 fois	(singulier, Ksar) village traditionnel en terre.
L'Aid	1 fois
Ya allah	1 fois
Hittiste	3 fois	Ceux qui « tiennent les murs », le chômeurs, les laissés-pour-compte.
Sidi	1 fois
Chichi	2 fois
Makache	1 fois
Oualou	1 fois	Que dalle.
Zaama	2 fois	Interjection exprimant la dérision.
Toubib	1 fois
Souk	1 fois
Sadaqa	2 fois
Tajine	10 fois
Roumi	3 fois	Ramoin, et par extention chrétien.
Inch'allah	4 fois
Bliss	6 fois
Bendir	1 fois	Tambourin.
El Hamdoulillah	2 fois
Tabiba	1 fois
Koulchi	13 fois
Koulchite	

Ghossa	2 fois
Hadith	1 fois
Lah'chouma	4 fois
Zoufris	1 fois	Ouvrier.
Bessif	1 fois	Sous la contrainte.
Laouedj	1 fois	Le tordu.
M'rabet	2 fois	Marabout.
Khéma	1 fois	Tente.
Gandoura	2 fois
Chérif	1 fois	Descendant su prophète (pluriel chorafa).
Hata	3 fois
Ouach	1 fois	Quoi ? alors ? (motspecifique à l'oranie).
Batatakoucha	2 fois
Maaleich	1 fois	Cela ne fait rien, tant pis.
Baraka	1 fois
Hamam	1 fois
Ya lalla	2 fois	O Madame.
Haïks	1 fois
Ichira	2 fois
Bézaï	1 fois
Flouss	1 fois	Argent.
Rajla	1 fois
Fachla	1 fois
Bah	1 fois
Chorba	3 fois	Soupe de légumes, viande de mouton et vermicelles, très prisée.
Seroualtargui	1 fois
Oummi	2 fois	Mère, maman.
Seroual	1 fois
Melehfa	2 fois	Sorte de sari, généralement noir.
Hijab	1 fois	Rideau, protection, voile.
Hadras	1 fois	Réunion de femmes où les chants s'accompagnent de transes.
Henné	2 fois
Chaambi	8 fois	De la tribu des chaamba (hauts plateaux, Mecheria), réputée pour ses preux cavaliers et sa résistance à la colonisation.
Kif	1 fois

Tableau n°2 : la répétition des emprunts arabes dans le roman *L'Interdite*

7. Le rôle de la pluralité culturelle sur le plan linguistique dans *L'Interdite*

La pluralité culturelle joue un rôle important dans le roman algérien *L'Interdite* sur le plan linguistique en raison des éléments suivants :

- a) **Utilisation de langues multiples** : Le roman met en scène différents personnages issus de milieux culturels variés en Algérie. Chacun de ces personnages utilise une langue spécifique, que ce soit l'arabe soutenu, l'arabe dialectal (algérien), le français ou le berbère. Cette diversité linguistique reflète la réalité linguistique de l'Algérie, où plusieurs langues sont parlées et utilisées dans différentes sphères de la vie quotidienne.
- b) **Représentation de la diversité culturelle** : *L'Interdite* explore la diversité culturelle en Algérie en mettant en lumière les traditions, les coutumes et les croyances propres à chaque groupe culturel. Cette diversité se reflète également dans l'utilisation des différentes langues et dialectes présents dans le roman. L'auteur cherche à montrer comment ces différentes cultures coexistent et interagissent, parfois de manière harmonieuse et parfois conflictuelle.

8. Expression de l'identité et de l'appartenance : La langue est un élément clé de l'identité culturelle et de l'appartenance. Dans *L'Interdite*, les personnages utilisent différentes langues pour exprimer leur identité et leur affiliation culturelle. Certains personnages utilisent une langue spécifique pour se rapprocher de leur héritage culturel, tandis que d'autres utilisent une langue différente pour s'adapter à leur environnement social. Cette variation linguistique permet de mettre en lumière les complexités et les tensions entourant l'identité et l'appartenance culturelles en Algérie.

9. Exploration des dynamiques interculturelles : Le roman examine également les interactions entre les différentes cultures et langues en Algérie. Les personnages du roman interagissent les uns avec les autres, souvent en utilisant des langues différentes, ce qui peut entraîner des malentendus, des conflits ou des moments de compréhension mutuelle. Ces interactions interculturelles mettent en évidence les enjeux liés à la diversité linguistique et culturelle en Algérie, notamment les défis de la communication interculturelle et de la coexistence pacifique.

10. La répartition des emprunts arabes selon la langue de vulgarisation

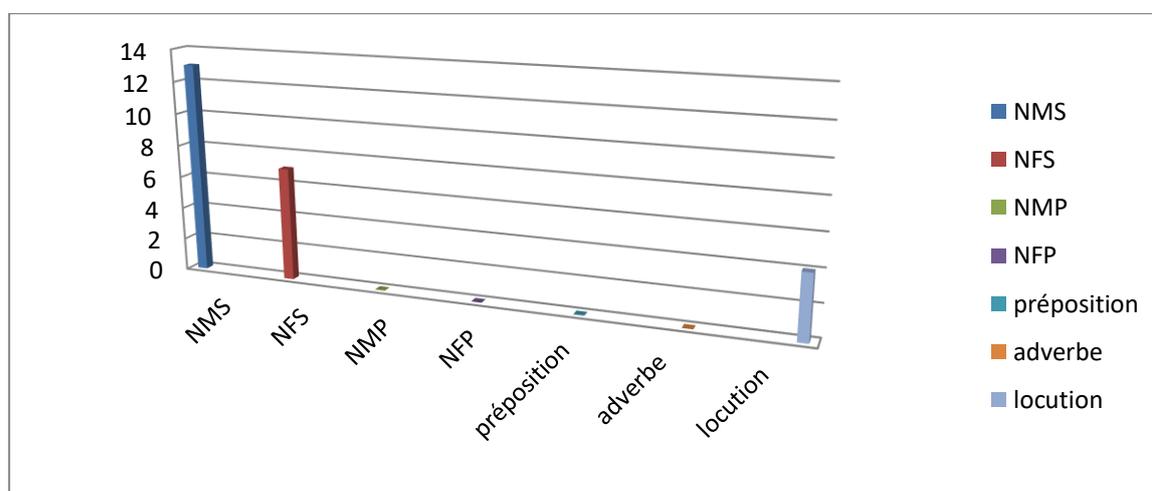
Nous avons classé les emprunts selon la langue dominante ou de vulgarisation, c'est-à-dire la langue d'origine. Voici sa répartition:

10.1. *Emprunt à l'arabe soutenu : 24 emprunts*

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale							Domaine d'utilisation						
	NM S	N FS	NM P	N FP	préposition	adverbe	locution	social	culturel	Médical	religieux	culinaire	animal	hallucino-gène
42 mots empruntés à l'arabe soutenu	13	07	/	/	/	/	04	12	/	01	10	/	01	/

Tableau n°3:les emprunts à l'arabe soutenu

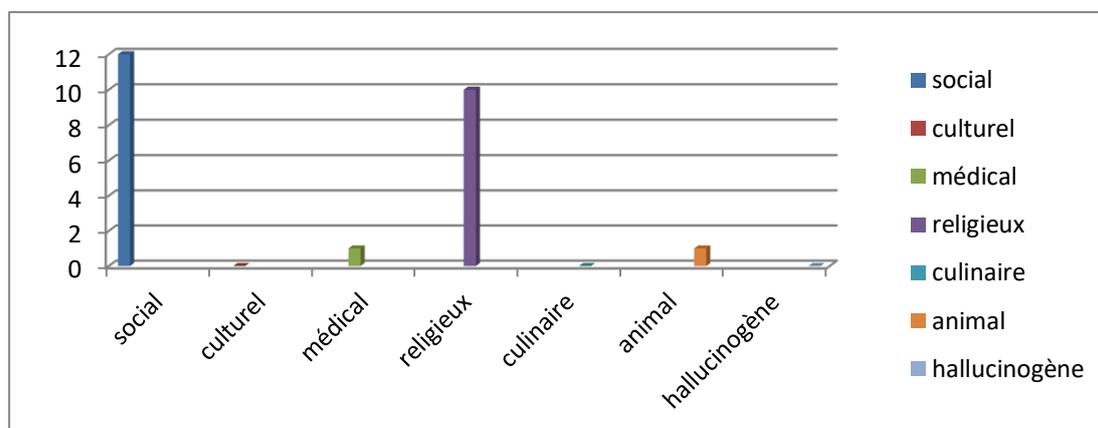
Graphique1:emprunt à l'arabe soutenu selon la catégorie grammaticale



Commentaire

En arabe soutenu, dans la langue de vulgarisation, on constate que les noms masculins singuliers représentent la catégorie grammaticale la plus fréquente, avec un pourcentage de 54%. Ils sont suivis par les noms féminins singuliers, qui représentent 29% des occurrences. Enfin, les locutions constituent la catégorie la moins fréquente, avec un pourcentage de 17%. Cela signifie que les Algériens ont tendance à utiliser davantage les noms masculins singuliers en arabe soutenu.

Graphique2:Emprunt à l'arabe soutenu selon le domaine d'utilisation



Commentaire

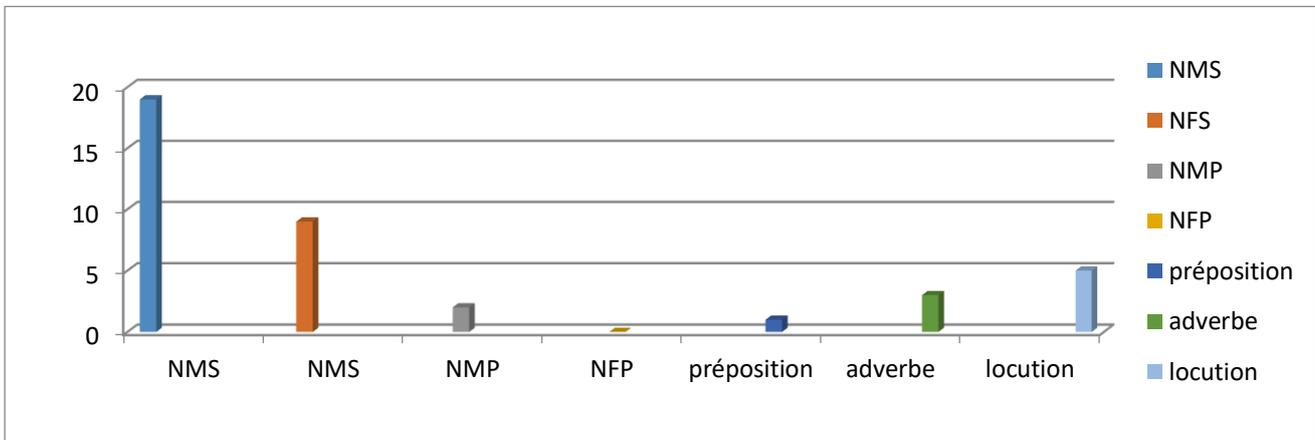
En ce qui concerne les domaines d'utilisation de la langue arabe soutenu, on observe que le domaine social représente le pourcentage le plus élevé, avec 50%. Il est suivi du domaine religieux, qui représente 42% de l'utilisation de la langue. Les domaines médical et animal représentent chacun 4% de l'utilisation de la langue arabe classique. En ce qui concerne la prédominance de l'arabe soutenu, on constate qu'il est plus largement utilisé dans le domaine social, suivi du domaine religieux, puis du domaine médical et animal.

10.2. Emprunt à l'arabe dialectal : 42 emprunts

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale							Domaine d'utilisation						
	NM S	N F S	NM P	N F P	Préposition	adverbe	locution	social	culturel	Médical	religieux	culinaire	économique	hallucinogène
42mots empruntés à l'arabe dialectal	15	13	04	01	01	03	05	32	02	02	01	03	01	01

Tableau n°4 : les emprunts à l'arabe dialectal

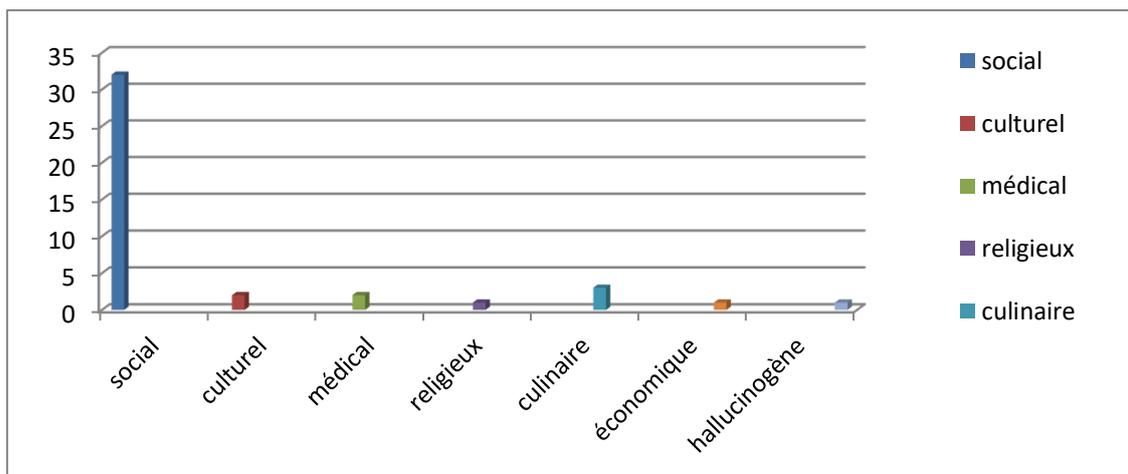
Graphique3:Emprunt à l'arabe dialectal selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Selon les observations faites dans le dialecte arabe dialectal utilisé couramment, on constate que la catégorie grammaticale des noms masculins singuliers est la plus répandue, représentant environ 36% des occurrences. Les noms féminins singuliers viennent ensuite, avec un pourcentage d'environ 31%. Les locutions suivent avec environ 12%, puis les noms masculins pluriels avec environ 10%. Ensuite, on trouve les adverbes, représentant environ 7% des occurrences. Enfin, les noms féminins pluriels et les prépositions sont les moins fréquents, avec un pourcentage d'environ 2% chacun. Dans le dialecte arabe utilisé en Algérie, il semble que les noms masculins singuliers soient plus utilisés que les noms féminins singuliers.

Graphique 4: Emprunt à l'arabe dialectal selon domaine d'utilisation



Commentaire

Le domaine le plus élevé dans l'arabe dialectal est le domaine social avec un pourcentage plus élevé 76%, suivi du domaine culinaire avec 7%, et ensuite les domaines culturel et médical avec 5%, enfin les trois domaines religieux, économiques et hallucinogènes avec un pourcentage 2%. Cela veut dire que le domaine social soit l'un des sujets de discussion les plus répandus en arabe dialectal, car il englobe un large éventail de sujets liés à la vie quotidienne, aux relations interpersonnelles, à la société et à la culture.

Remarque

Il existe des emprunts arabes dans les deux langues de vulgarisation, à la fois soutenu et dialectal. Par exemple, le mot "khéma" signifie "tente" en français, tandis que le terme "kif" se réfère à une "drogue douce" en français.

11. La répartition des emprunts arabes selon le domaine d'utilisation

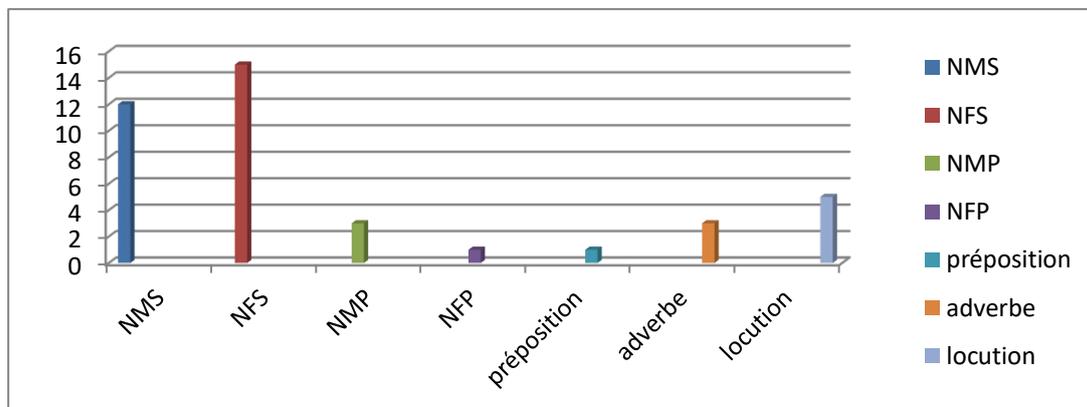
11.1.

Le domaine social : 41 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NM S	NFS	NM P	NF P	préposition	ad-verbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine social 41 mots	13	15	03	01	01	03	05	11	30

Tableau n°5: les emprunts arabe selon le domaine social

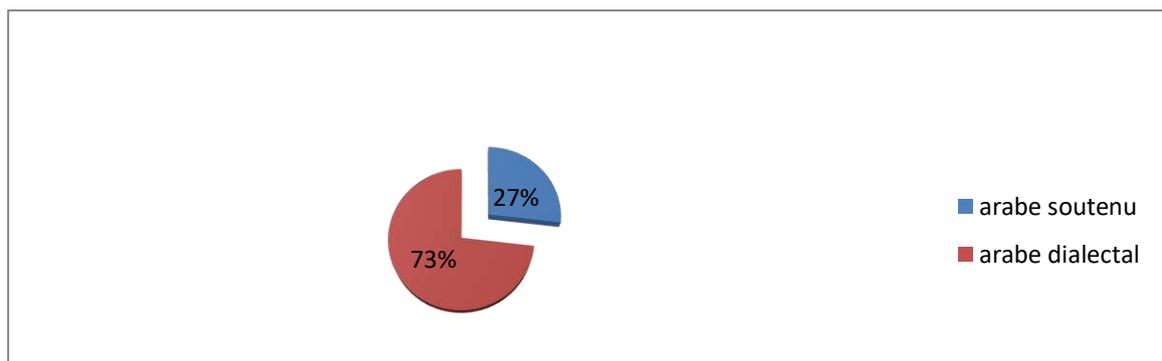
Graphique5 : Le domaine social selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans le domaine social, il est observé que les noms féminins au singulier représentent 37% des occurrences, ce qui est considérablement plus élevé que toutes les autres catégories grammaticales. Ensuite, on trouve les noms masculins au singulier avec 32% des occurrences, suivis des locutions à hauteur de 12%. Les noms masculins au pluriel et les adverbes représentent 7% des occurrences, tandis que les noms féminins au pluriel et les prépositions ne représentent que 2%. En résumé, on constate une utilisation beaucoup plus fréquente des noms féminins au singulier dans le domaine social par rapport aux autres catégories grammaticales.

Graphique 6 : Le domaine social selon la langue de vulgarisation



Commentaire

D'après les observations effectuées dans le domaine de la vulgarisation linguistique, il a été constaté que l'arabe dialectal est prédominant dans le domaine social, représentant 68% des utilisations, tandis que l'arabe soutenu ne représente que 32%. Ainsi, il

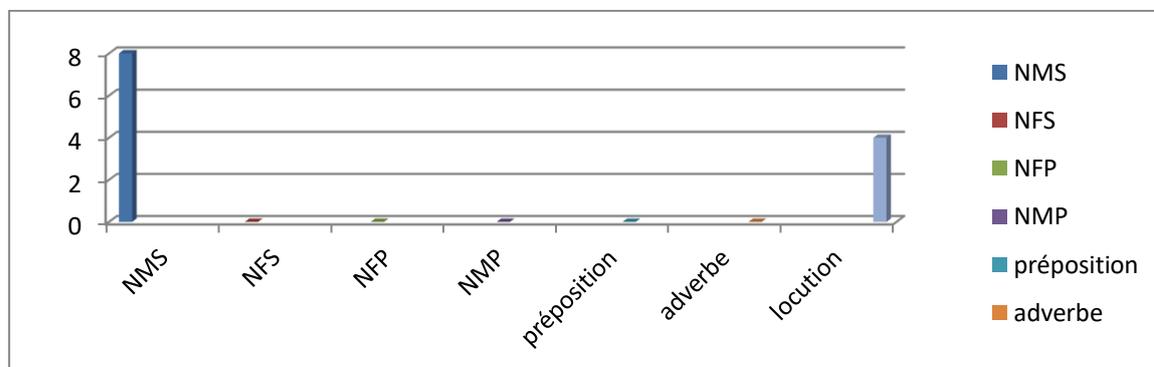
est clair que l'arabe dialectal est largement privilégié dans les interactions sociales par rapport à l'arabe soutenu.

11.2. Le domaine religieux : 12 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine religieux 12 mots	08	/	/	/	/	/	04	11	01

Tableau n°5 : les emprunts arabes selon le domaine religieux

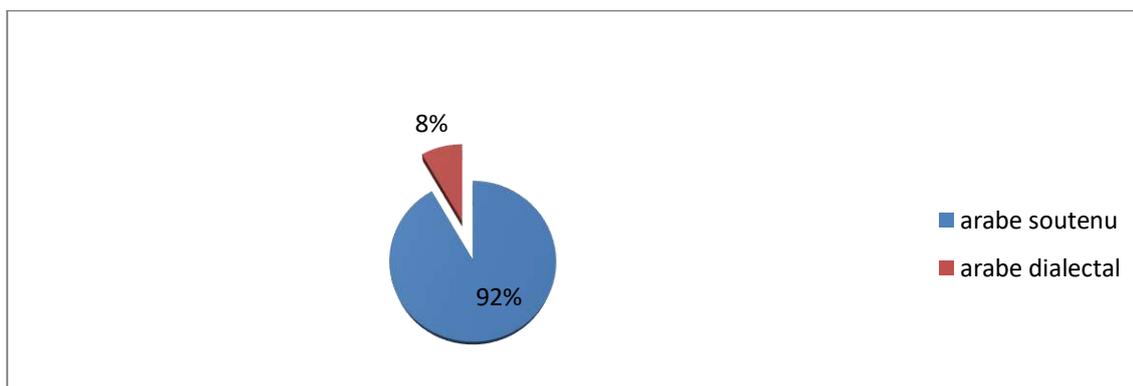
Graphique7: Le domaine religieux selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans le domaine religieux, l'utilisation prédominante des noms masculins singuliers est largement observée, représentant environ 92% des termes utilisés, tandis que les locutions, quant à elles, ne constituent qu'environ 8% de l'ensemble des expressions employées. Cela veut dire que le recours fréquent aux noms masculins singuliers dans le domaine religieux, avec seulement une faible utilisation des locutions, peut s'expliquer par des facteurs historiques, culturels et linguistiques.

Graphique 8:Le domaine religieux selon la langue de vulgarisation



Commentaire

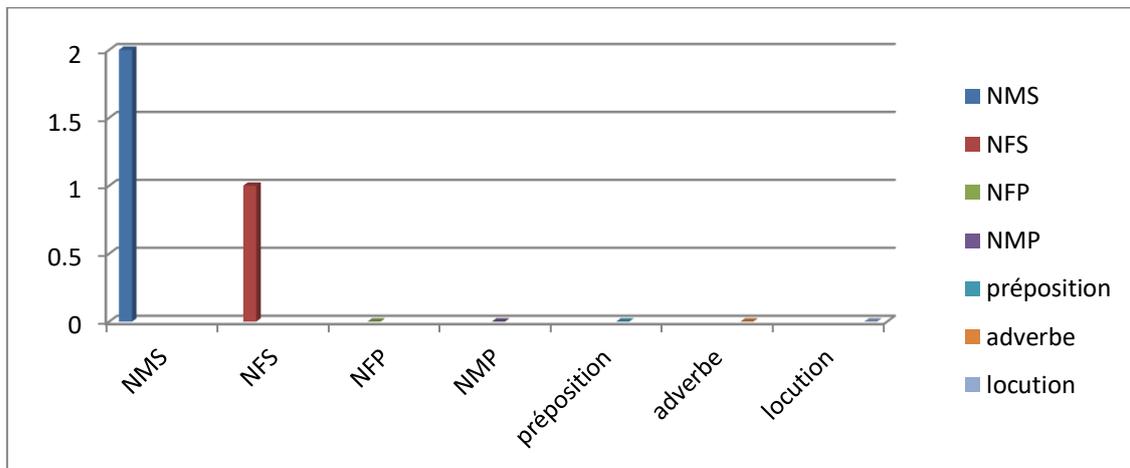
Dans la langue de vulgarisation, il est observé que le domaine religieux fait principalement usage de l'arabe soutenu, avec un pourcentage de 92%. En comparaison, l'arabe dialectal est utilisé dans une moindre mesure, représentant seulement 8% de l'utilisation. Cette distinction met en évidence le fait que, dans le contexte religieux, les principales références linguistiques sont l'arabe soutenu et le Coran, qui est écrit dans cette variante de la langue.

11.3. Le domaine médical : 03 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine médical 03 mots	02	01	/	/	/	/	/	01	02

Tableau n°8 : les emprunts arabes selon le domaine médical

Graphique 9: Le domaine médical selon la catégorie grammaticale

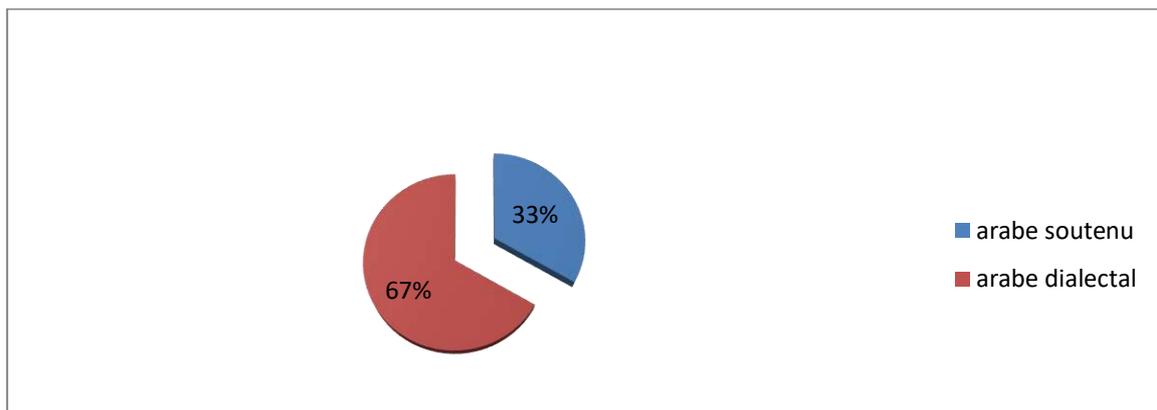


Commentaire

Dans le domaine médical, il est observé qu'il y a un pourcentage des noms masculins singuliers, représentant 67% des occurrences, tandis que les noms féminins singuliers ne représentent que 33%. Cette disparité met en évidence l'utilisation plus fréquente des noms masculins singuliers dans le contexte médical.

Cette tendance peut être justifiée par l'histoire de la médecine a été principalement dominée par des praticiens masculins, ce qui a conduit à une terminologie médicale développée autour des normes et des références masculines.

Graphique 10 : Le domaine médical selon la langue de vulgarisation



Commentaire

En matière de vulgarisation médicale, il est observé que l'arabe dialectal est largement prédominant, représentant environ 67% des ressources utilisées, tandis que l'arabe soutenu représente environ 33%. Ces chiffres indiquent clairement que l'arabe dialectal est

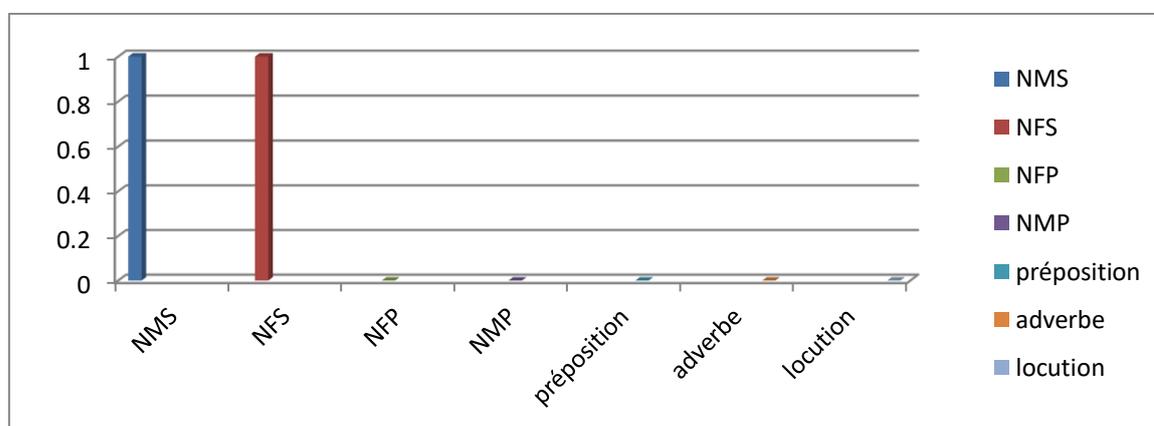
largement privilégié par rapport à l'arabe soutenu dans le domaine médical. Cela veut dire que l'arabe dialectal présente une certaine flexibilité et une adaptabilité aux terminologies médicales modernes. Cette fusion des terminologies facilite la compréhension des concepts médicaux complexes par un large éventail de personnes.

11.4. Le domaine culturel : 02 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine culturel 02 mots	01	01	/	/	/	/	/	/	02

Tableau n°9 : les emprunts arabes selon le domaine culturel

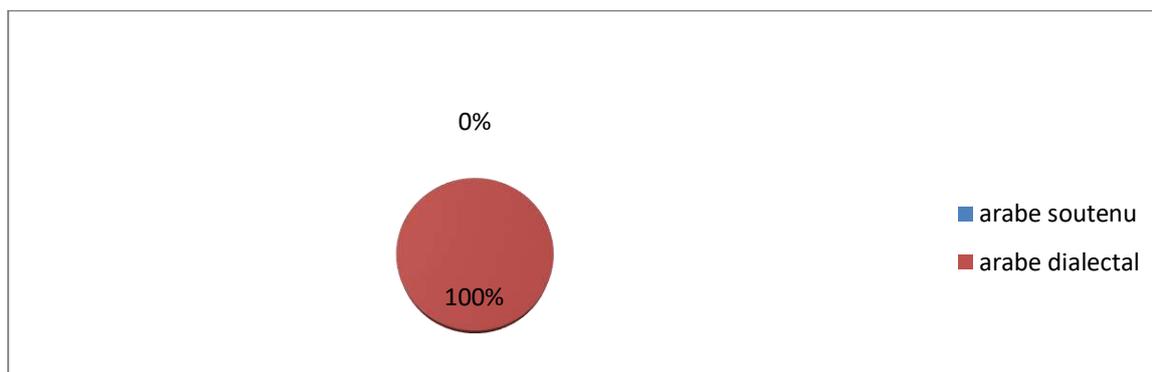
Graphique 11:Le domaine culturel selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans le domaine culturel, il est observé que le nombre de noms masculins singuliers est équivalent à celui des noms féminins singuliers, avec un pourcentage de 50% pour chaque catégorie. Cette répartition équilibrée des genres grammaticaux dans les noms utilisés reflète une volonté de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans la représentation et la valorisation des différentes expressions culturelles.

Graphique 12:Le domaine culturel selon la langue de vulgarisation



Commentaire

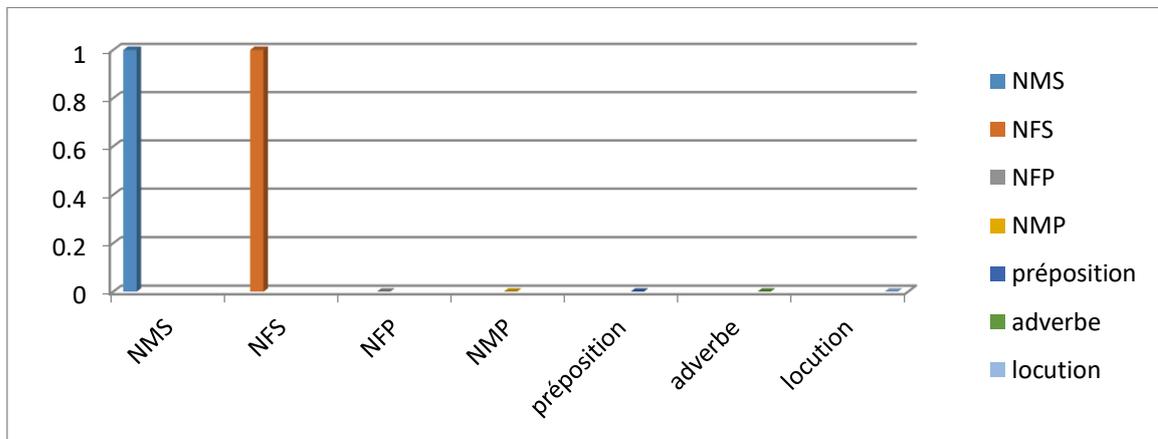
En matière de vulgarisation, il est courant de constater que l'arabe dialectal occupe une place prédominante, représentant 100% des contenus dans le domaine culturel. Cette réalité est justifiée par le fait que l'arabe dialectal est la forme de la langue arabe la plus largement utilisée et comprise par la population algérienne.

11.5. Le domaine culinaire : 02 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine culinaire 02 mots	01	01	/	/	/	/	/	/	02

Tableau n°10 : les emprunts arabes selon le domaine culinaire

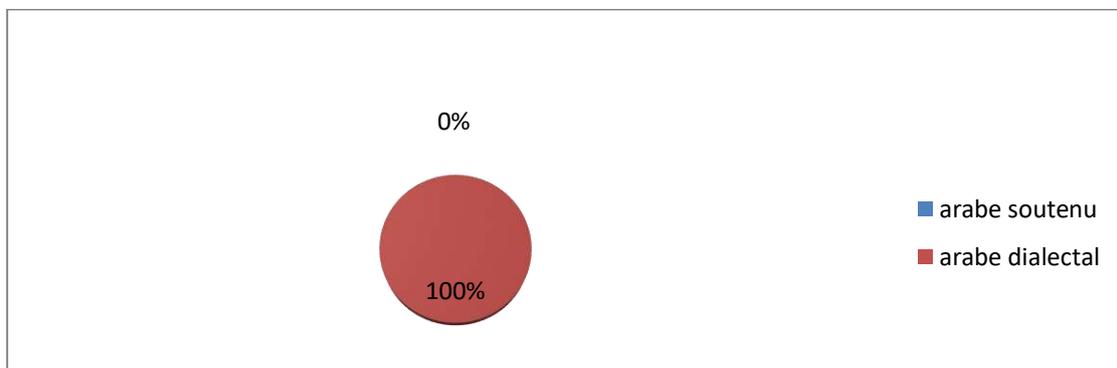
Graphique 13: Le domaine culinaire selon la catégorie grammaticale



Commentaire

On remarque que le domaine culinaire utilise à parts égales des noms masculins singuliers et des noms féminins singuliers, représentant chacun 50% des cas. Cette constatation suggère que le domaine culinaire fait usage de manière équitable de noms appartenant aux deux genres grammaticaux, sans privilégier l'un par rapport à l'autre.

Graphique14 : Le domaine culinaire selon la langue de vulgarisation



Commentaire

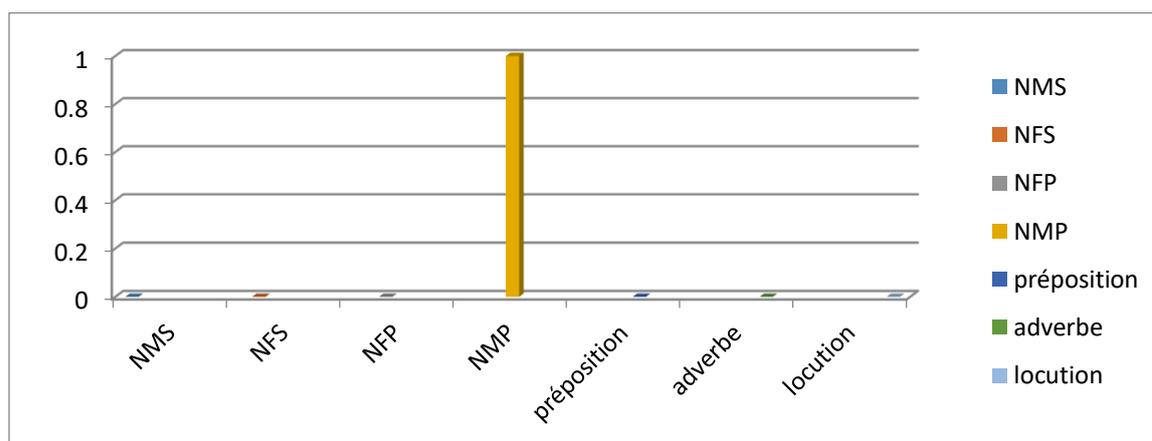
On constate que l'arabe dialectal est exclusivement utilisé dans le domaine culinaire, représentant 100% de son utilisation linguistique. Cette constatation suggère que l'arabe dialectal est la langue dominante dans le contexte culinaire. Cette conclusion peut être justifiée par l'observation de pratiques courantes dans l'industrie alimentaire, telles que l'utilisation de terminologies spécifiques en arabe dialectal dans les recettes, les menus et les discussions entre chefs et cuisiniers.

11.6. Le domaine économique : 01 emprunt

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine économique 01 mot	/	/	01	/	/	/	/	/	01

Tableau n°11 : les emprunts arabes selon le domaine économique

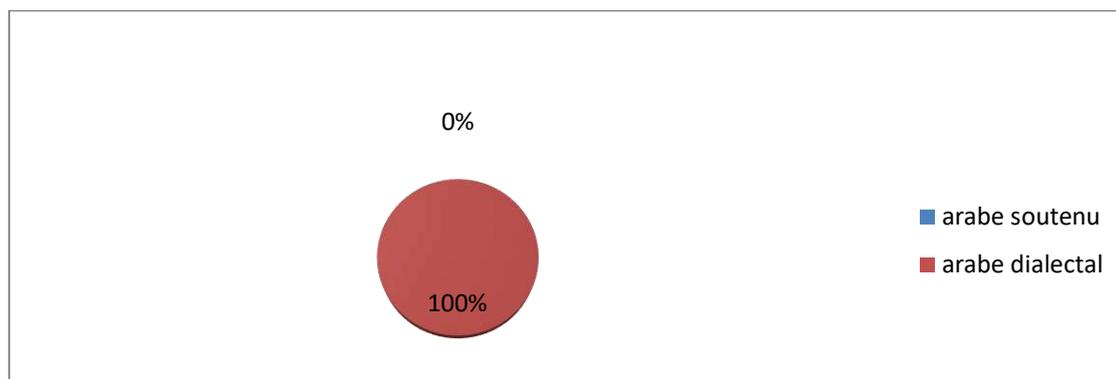
Graphique 15 : le domaine économique selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans le domaine économique, on observe une utilisation exclusive de noms masculins pluriels dans la catégorie grammaticale, représentant un pourcentage total de 100%. Cette observation se justifie par le fait que, dans le langage économique, les termes utilisés pour désigner des concepts, des secteurs d'activité, des indicateurs financiers, etc., sont généralement associés à des noms masculins pluriels.

Graphique 16 : Le domaine économique selon la langue de vulgarisation



Commentaire

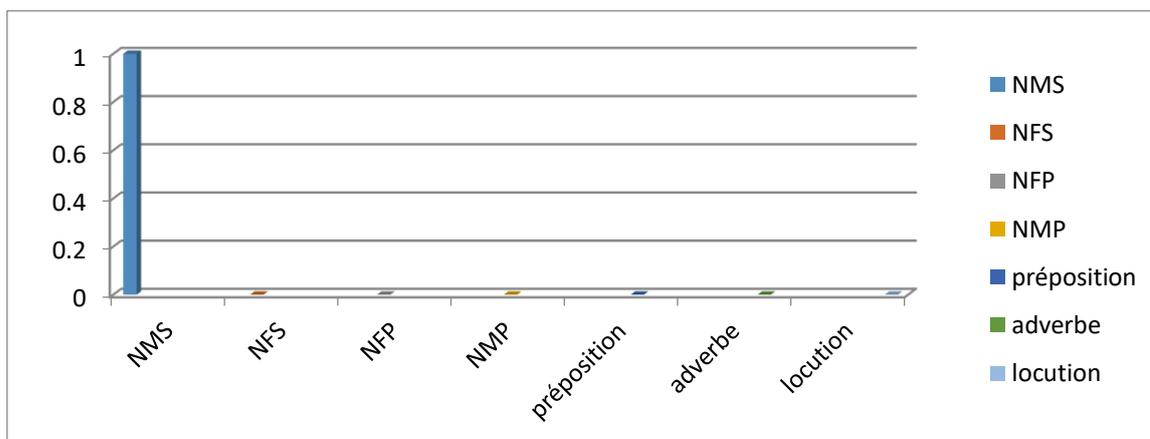
Dans le domaine de la vulgarisation économique, il est courant de constater que l'arabe dialectal est exclusivement utilisé, représentant ainsi 100% des contenus. Cette pratique peut être justifiée par l'arabe dialectal est la variante linguistique la plus couramment utilisée dans la communication quotidienne au sein des pays arabophones. Il est donc logique de l'employer dans la vulgarisation économique afin de rendre les informations plus accessibles et compréhensibles pour un large public.

11.7. Le domaine animal : 01 emprunt

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	Préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine économique 01 mot	01	/	/	/	/	/	/	01	/

Tableau n°12 : les emprunts arabes selon le domaine animal

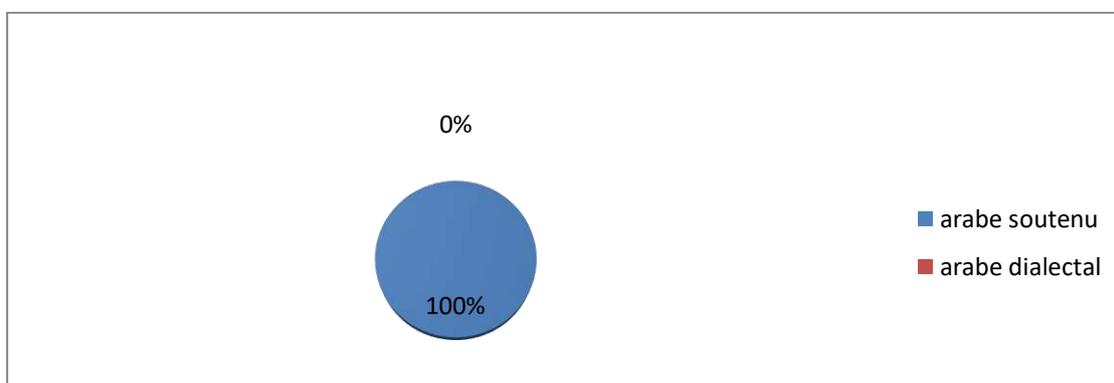
Graphique17 : le domaine animal selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans le domaine animal, on observe que les noms utilisés sont exclusivement au masculin singulier, ce qui représente un pourcentage total de 100%. Cette constatation s'explique par des conventions grammaticales établies dans certaines langues, où les noms d'animaux sont généralement considérés comme masculins.

Graphique 18 : Le domaine animal selon la langue de vulgarisation



Commentaire

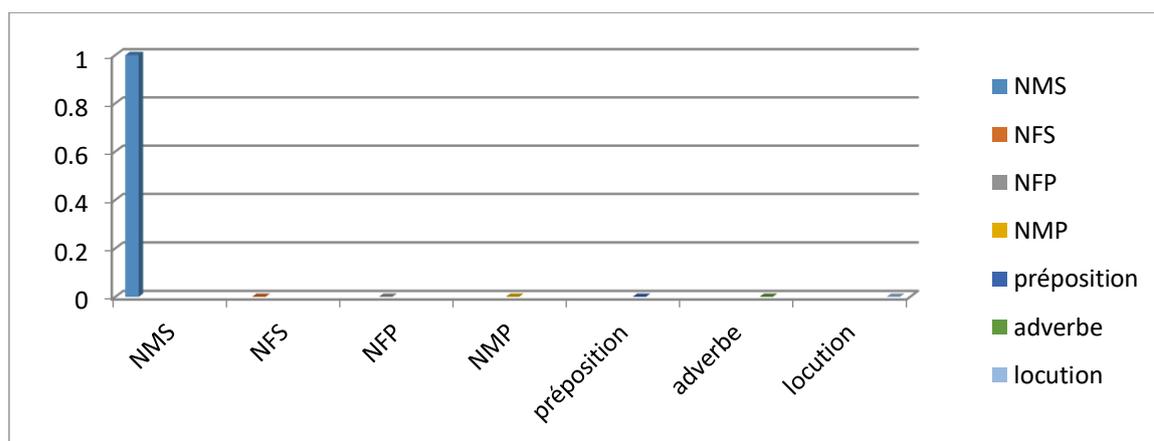
Dans le domaine de la vulgarisation, il est observé que la terminologie utilisée pour décrire les différentes espèces animales est basée exclusivement sur l'arabe soutenu, représentant ainsi 100% du vocabulaire utilisé. Cette préférence s'explique par le fait qu'en utilisant l'arabe soutenu pour décrire les animaux, il est possible d'établir un lien avec une tradition intellectuelle et culturelle qui confère une crédibilité et une légitimité particulières à l'information présentée.

11.8. Le domaine hallucinogène : 01 emprunt

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale							Langue de vulgarisation	
	NMS	NFS	NMP	NFP	préposition	adverbe	locution	Arabe soutenu	Arabe dialectal
Domaine économique 01 mot	01	/	/	/	/	/	/	01	01

Tableau n°13 : les emprunts arabes selon le domaine hallucinogène

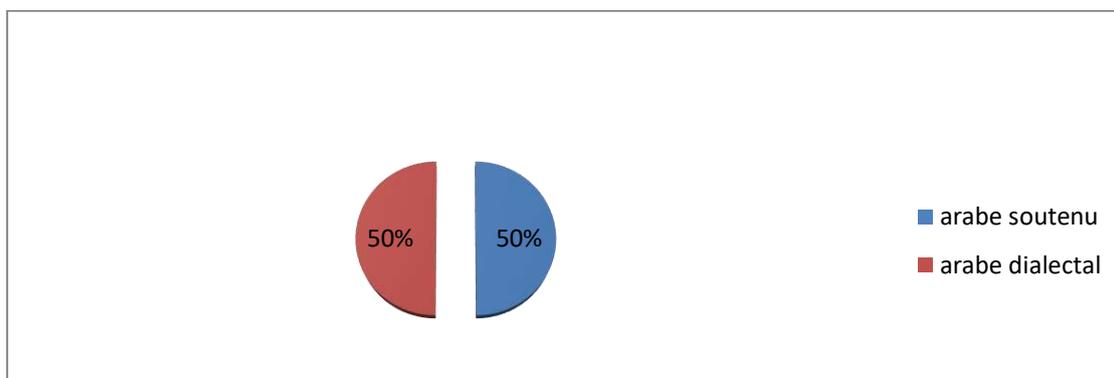
Graphique 19 : le domaine hallucinogène selon la catégorie grammaticale



Commentaire

Dans la catégorie grammaticale, on observe que le domaine hallucinogène se compose exclusivement de noms masculins singuliers. Cette constatation est basée sur un pourcentage total de 100%. Cette observation est fondée sur l'analyse exhaustive des termes présents dans ce domaine, qui montre que tous les noms utilisés sont exclusivement masculins et au singulier.

Graphique 20 : Le domaine hallucinogène selon la langue de vulgarisation



Commentaire

La vulgarisation dans le domaine des substances hallucinogènes utilise à parts égales l'arabe soutenu et l'arabe dialectal, soit 50% pour chaque variante linguistique. Cette répartition des deux variantes linguistiques assure une approche équilibrée, permettant d'atteindre différents publics arabophones et de diffuser efficacement les connaissances sur le domaine des substances hallucinogènes.

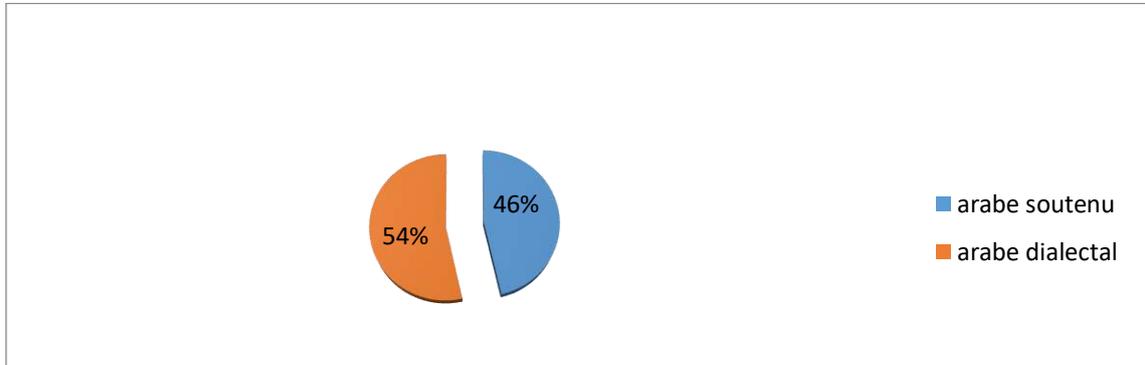
12. La répartition des emprunts arabes selon la catégorie grammaticale

12.1. Les noms masculins singuliers : 27 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation		Domaine d'utilisation							
	Arabe soutenu	Arabe dialectal	social	religieux	médical	culturel	culinaire	animal	économique	hallucinogène
Noms masculins singuliers (NMS) 27 mots	13	15	13	08	02	01	01	01	/	01

Tableau n°11 : les emprunts arabes selon les noms masculins singuliers

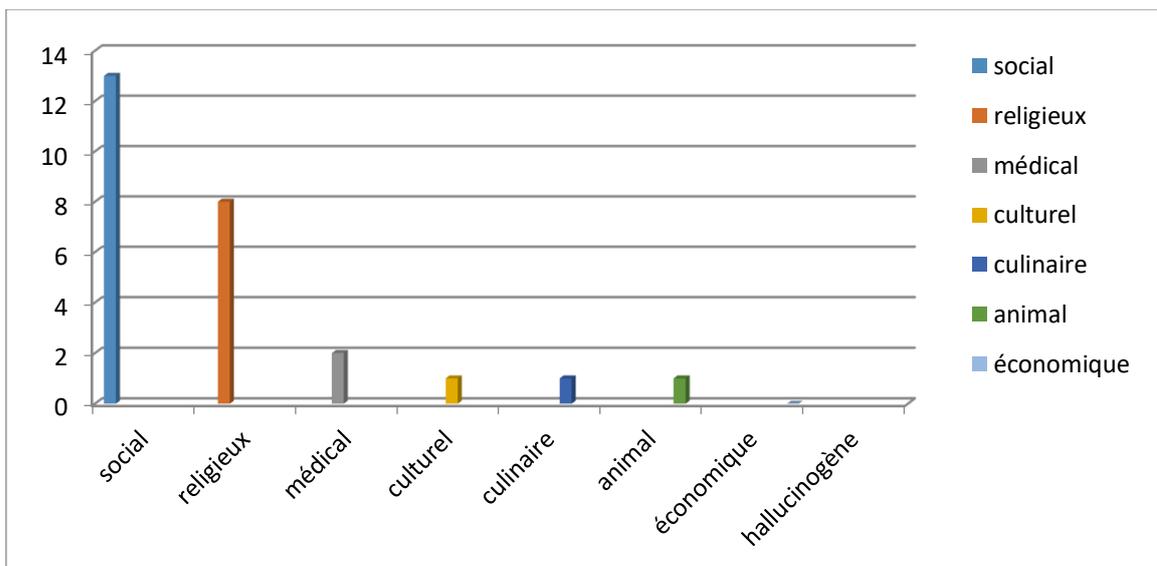
Graphique 21: Les noms masculins singuliers selon la langue de vulgarisation



Commentaire

On observe qu'il y a une utilisation plus fréquente des noms masculins singuliers dans l'arabe dialectal, avec un pourcentage élevé de 54%. De même, dans l'arabe soutenu, leur utilisation atteint un pourcentage de 46%. Ces chiffres indiquent clairement que les noms masculins singuliers sont plus couramment utilisés dans l'arabe dialectal par rapport à l'arabe soutenu. Cette observation peut être justifiée par les pourcentages plus élevés d'utilisation des noms masculins singuliers dans l'arabe dialectal par rapport à l'arabe soutenu peuvent être expliqués par les différences entre ces deux variantes de la langue, notamment en termes de contexte d'utilisation, de préférences linguistiques et de complexité grammaticale.

Graphique 22 : Les noms masculins singuliers selon domaine d’utilisation



Commentaire

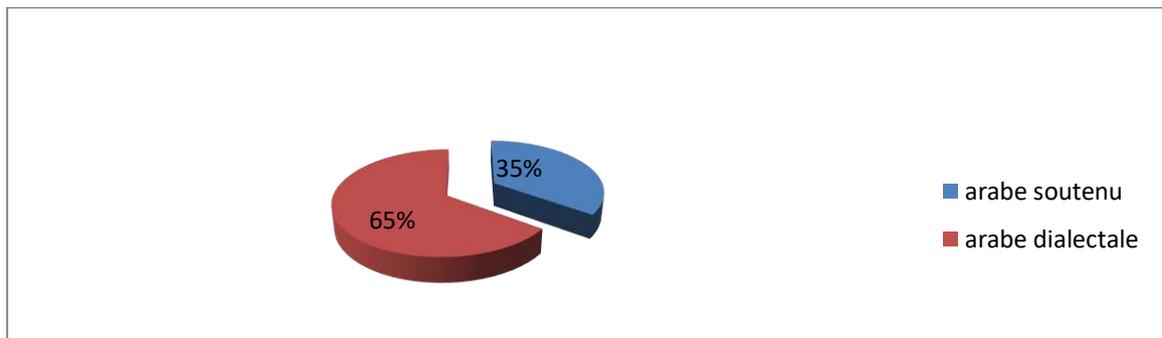
On remarque que les noms masculins singuliers sont fréquemment utilisés dans le contexte social, représentant un pourcentage élevé de 48%. Ils sont également couramment employés dans le domaine religieux, avec une part de 30%. Dans le domaine médical, leur utilisation est moins fréquente, ne représentant que 7% des cas. Enfin, les domaines culturel, culinaire, animal et hallucinogène utilisent tous les quatre les noms masculins singuliers de manière similaire, avec un pourcentage de 4% chacun. Par conséquent, il est clair que le domaine social est celui qui utilise le plus les noms masculins singuliers, suivi de près par le domaine religieux. Cela suggère que les noms masculins singuliers sont fréquemment utilisés dans des contextes sociaux tels que les interactions quotidiennes, les conversations informelles et les échanges sociaux en général.

12.2. Les noms féminins singuliers : 19 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation		Domaine d'utilisation							
	Arabe soutenu	Arabe dialectal	social	religieux	médical	Culturel	culinaire	animal	économique	hallucinogène
Noms féminins singuliers (NMS) 19 mots	07	13	15	/	01	01	02	/	/	/

Tableau n°12 : les emprunts arabes selon les noms féminins singuliers

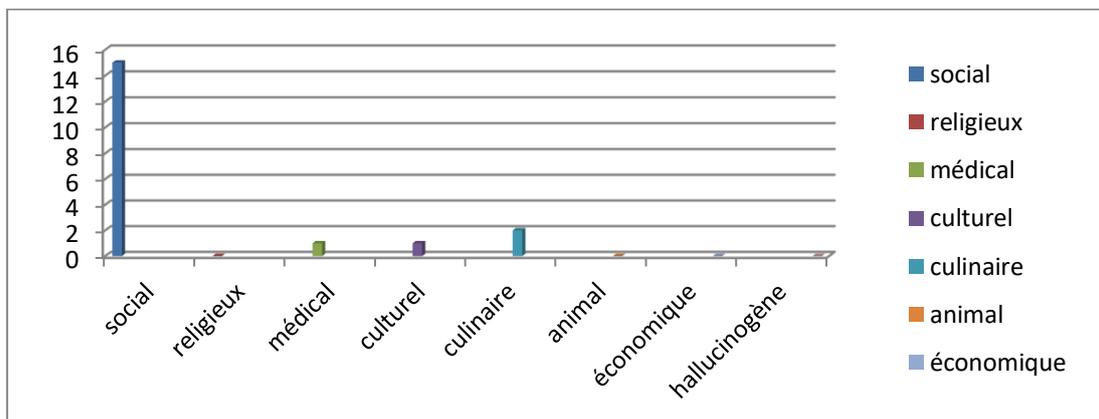
Graphique 23: Les noms féminins singuliers selon la langue de vulgarisation



Commentaire

D'après cette présentation graphique, il est clair que l'arabe dialectal utilise largement les noms féminins singuliers, représentant 65% de l'ensemble des noms utilisés. Enfin, dans l'arabe soutenu, les noms féminins singuliers représentent seulement 35% de l'ensemble des noms. Ces chiffres indiquent clairement que les noms féminins singuliers sont beaucoup plus fréquemment utilisés dans l'arabe dialectal par rapport à l'arabe soutenu. Cette présentation graphique justifiée par l'arabe dialectal est souvent utilisée dans des contextes informels et quotidiens, où l'utilisation de noms féminins singuliers est plus courante et reflète les particularités de la communication orale dans ces dialectes.

Graphique24: Les noms féminins singuliers selon domaine d'utilisation



Commentaire

D'après nos observations, les noms féminins singuliers sont prédominants dans le domaine social, représentant un pourcentage élevé de 79%. Ensuite, on constate qu'ils sont également fréquemment utilisés dans le domaine culinaire, avec une part de 11%. Enfin, les domaines médical et culturel utilisent moins fréquemment les noms féminins singuliers, avec un pourcentage modeste de 5% chacun. Ainsi, il est clair que le

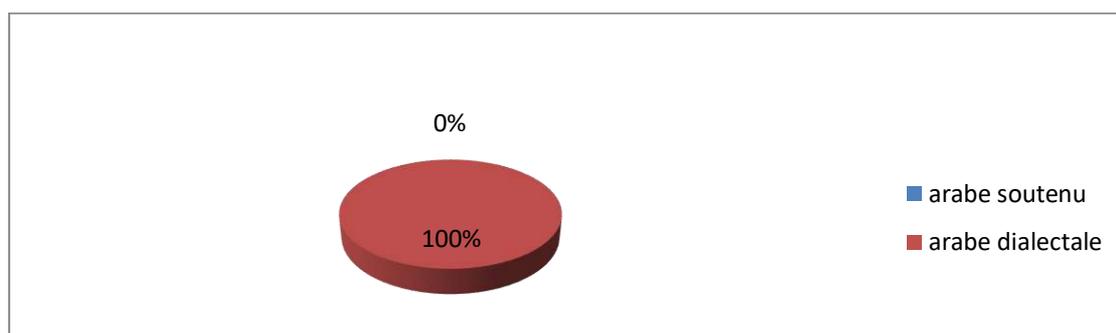
domaine social accorde une importance particulière aux noms féminins singuliers, les plaçant en tête des utilisations courantes. Cette répartition des usages reflète les tendances linguistiques dans ces différents domaines, et met en évidence l'importance de considérer le contexte social lors de l'utilisation des noms féminins singuliers.

12.3. Les noms masculins pluriels : 04 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation		Domaine d'utilisation							
	Arabe soutenu	Arabe dialectal	social	religieux	médical	culturel	culinaire	animal	économique	hallucino-gène
Noms masculins pluriels (NMS) 19 mots	/	04	03	/	/	/	/	/	01	/

Tableau n°13 : les emprunts arabes selon les noms masculins pluriels

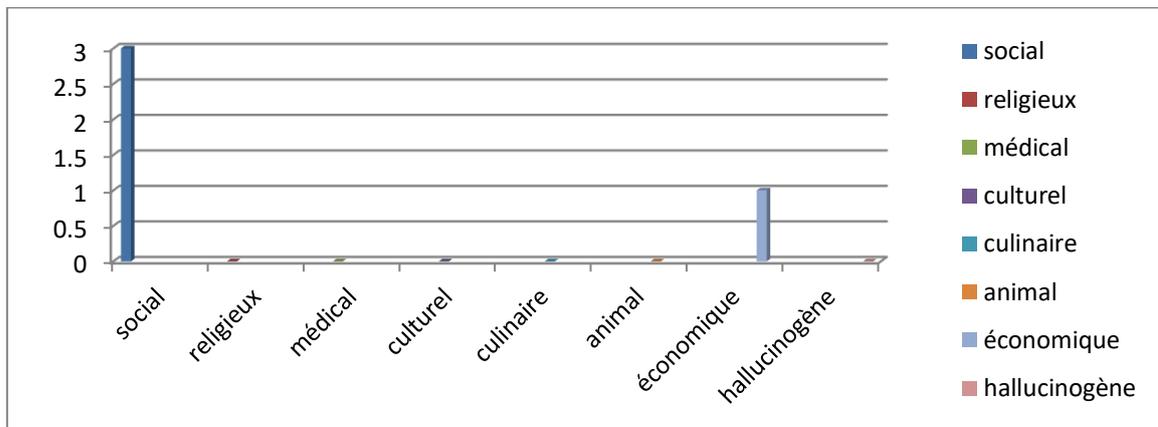
Graphique25:Les noms masculins pluriels selon la langue de vulgarisation



Commentaire

On remarque que les noms masculins pluriels sont principalement utilisés dans l'arabe dialectal, représentant ainsi 100% des occurrences de ces noms dans cette variante linguistique. Par conséquent, il est correct de dire que les noms masculins pluriels sont spécifiquement utilisés dans l'arabe dialectal et ne sont pas couramment utilisés dans d'autres formes de la langue arabe standard ou formelle.

Graphique26:Les noms masculins pluriels selon domaine d'utilisation



Commentaire

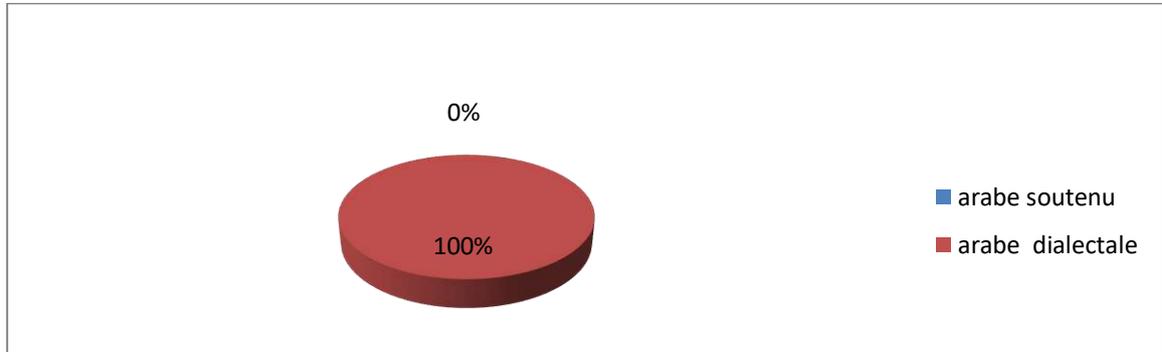
On constate que les noms masculins pluriels sont fréquemment utilisés dans deux domaines distincts. En effet, les statistiques révèlent que 75% des occurrences de ces noms se retrouvent dans le domaine social, tandis que les 25% restants sont utilisés dans le domaine économique. Ainsi, on peut conclure que les noms masculins singuliers sont davantage employés dans le contexte social que dans le domaine économique. Cette observation met en évidence une préférence significative pour les formes plurielles dans le domaine social, tandis que les formes singulières sont davantage privilégiées dans le contexte économique.

12.4. Les noms féminins pluriels : 01 emprunt

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation		Domaine d'utilisation							
	Arabe soutenu	Arabe dialectal	social	religieux	médical	culturel	culinaire	animal	économique	hallucinogène
Noms féminins pluriels (NMS) 01 mot	/	01	01	/	/	/	/	/	/	/

Tableau n°14 : les emprunts arabes selon les noms féminins pluriels

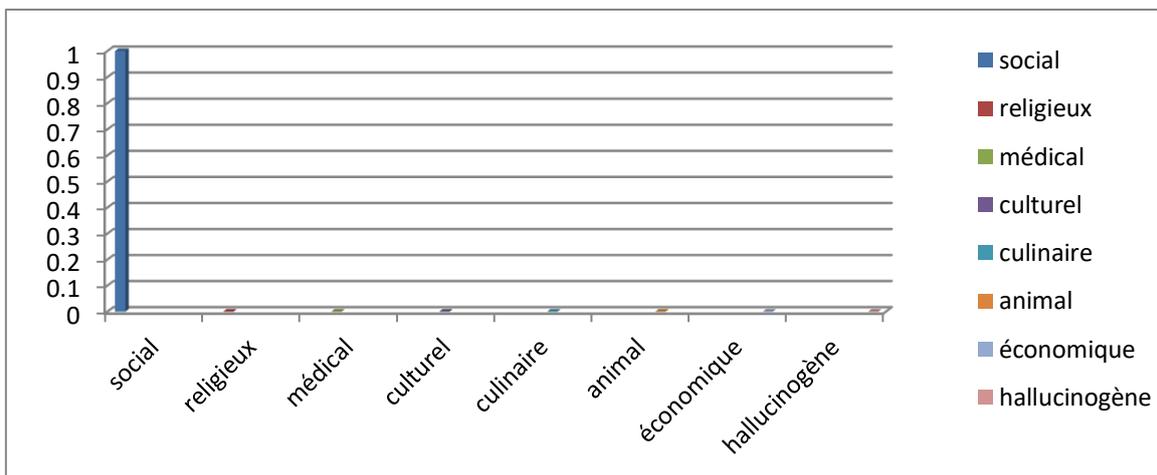
Graphique 27: Les noms féminins pluriels selon la langue de vulgarisation



Commentaire

Dans la langue de vulgarisation, on observe que l'utilisation de noms féminins pluriels est une caractéristique exclusive de l'arabe dialectal, et ce phénomène se produit systématiquement avec un taux de 100%. Cette particularité se justifie par les règles grammaticales propres à l'arabe dialectal, qui diffèrent de celles de l'arabe soutenu. Dans cette variante linguistique, les noms féminins sont régulièrement formés au pluriel, contrairement à l'arabe soutenu où les noms féminins sont généralement singuliers.

Graphique 28: Les noms féminins pluriels selon domaine d'utilisation



Commentaire

On remarque que les noms féminins pluriels sont exclusivement utilisés dans le domaine social, représentant ainsi 100% des occurrences. Cette constatation suggère que ces noms féminins pluriels sont spécifiquement employés dans un contexte social.

Cette conclusion peut être justifiée en analysant le langage utilisé dans les interactions et discussions relatives à des sujets sociaux, où il est fréquent de faire référence à des groupes de femmes ou à des entités collectives féminines.

14. Synthèse

Afin de formuler une synthèse générale englobant toute l'analyse, il est crucial de se baser sur les résultats obtenus à partir de celle-ci. Les résultats suivants ont été identifiés :

1. Le classement des emprunts linguistiques se divise en deux catégories principales : l'arabe soutenu et l'arabe dialectal. Une analyse révèle que les mots empruntés à l'arabe dialectal dominent largement, totalisant 42 mots, soit 64% du total. En comparaison, l'arabe soutenu compte 24 mots, représentant 36% de l'ensemble des emprunts.
2. En analysant les domaines d'utilisation, on constate que le domaine social est prédominant, avec un total de 41 mots, représentant 65% du contenu. Il est suivi par le domaine religieux, qui comprend 12 mots, soit 19% du contenu. En troisième position, on trouve le domaine médical, avec seulement 3 mots, équivalant à 5% du contenu. Les domaines culturel et culinaire se partagent la quatrième place, chacun avec 2 mots, représentant 3% du contenu. Enfin, les domaines économique, animal et hallucinogène sont moins présents, avec seulement 1 mot chacun, représentant 2% du contenu pour chaque domaine.
3. La répartition des emprunts selon leurs catégories grammaticales montre que les noms masculins singuliers sont les plus nombreux, avec 27 mots, représentant 53% du total. Les noms féminins singuliers arrivent ensuite avec 19 mots, constituant 37% du total. Ensuite, on trouve les noms masculins pluriels avec 4 mots, soit 8% du total. Enfin, les noms féminins pluriels ne représentent qu'un seul mot, soit 2% du total.

Enfin, dans ce chapitre, nous avons collecté les emprunts arabes relevés du roman *L'Interdite* dans un tableau, nous les avons classés selon la catégorie grammaticale, la langue de vulgarisation, et le domaine d'utilisation. Ensuite, nous les avons analysés et représentés par des représentations graphiques avec des pourcentages pour faciliter le travail.



Conclusion générale

Les échanges linguistiques entre les langues sont un phénomène fascinant qui a marqué l'histoire de l'évolution des langues. Au fil du temps, les langues ont constamment interagi et se sont influencées mutuellement grâce aux contacts culturels et aux échanges commerciaux.

Les emprunts entre les langues témoignent de manière vivante de la relation et de l'enrichissement continus des systèmes linguistiques à travers le monde. Ils surviennent lorsque des mots, des expressions ou même des structures grammaticales sont empruntés à une langue pour être intégrés dans une autre. Ils reflètent souvent les dynamiques socioculturelles, politiques et économiques entre les peuples, et peuvent avoir des conséquences profondes sur la transformation et l'évolution des langues.

Dans notre travail intitulé « *Les emprunts lexicaux arabes dans le roman algérien d'expression française L'Interdite de Malika MOKADDEM* » nous nous sommes intéressées à étudier le processus de l'emprunt de mots arabes dans un roman en langue française.

Notre recherche sur les emprunts lexicaux appartient au domaine de la linguistique. Nous l'avons abordée à la fois dans une perspective sociolinguistique, en examinant les aspects sociaux et culturels liés aux emprunts, et dans une perspective lexicologique, en étudiant les mécanismes et les impacts des emprunts sur le lexique d'une langue donnée.

La méthode que nous avons adoptée pour étudier notre corpus était analytique et à la fois quantitative et qualitative. Quantitative car elle consiste à collecter des emprunts et à les compiler et nous avons relevé les pourcentages de chaque composante. Qualitative, parce que nous avons classé les emprunts collectés en unités lexicales selon leurs catégories grammaticales, la langue de vulgarisation, le sens littéral et le domaine d'utilisation.

Notre objectif était de révéler la spécificité du français algérien en étudiant les détails lexicaux des différents types.

Comme dans de nombreux autres pays africains, nous remarquons que le français en Algérie est l'une des langues les plus parlées, et il reste une langue privilégiée par une partie majoritaire de la population. Néanmoins, les Algériens sont les personnes les plus plurilingues, ils utilisent donc plusieurs langues, ou plusieurs variantes de la même langue, dans leurs conversations. En raison de plusieurs phénomènes linguistiques, l'emprunt reste en Algérie le processus originel qui a contribué à l'enrichissement de la langue française, ce qui est prouvé par les néologismes arabo-algériens qui ont émergé dans les dictionnaires français.

Le roman algérien d'expression française, *L'interdite* de **Malika MOKEDDEM**, présente un certain nombre d'emprunts lexicaux arabes qui enrichissent l'œuvre sur le plan linguistique et culturel. Ces emprunts, provenant de la langue arabe, soutenue et dialectale, reflètent l'histoire et l'identité complexes de l'Algérie, ainsi que les interactions entre les différentes cultures qui ont façonné le pays.

Dans *L'interdite*, les emprunts lexicaux arabes sont utilisés de manière stratégique pour créer une atmosphère authentique et réaliste. Ils donnent une teinte locale à la langue française utilisée dans le roman, et permettent aux lecteurs de mieux appréhender la culture algérienne.

Ces emprunts lexicaux arabes témoignent également des influences multiples et des dynamiques socioculturelles qui caractérisent l'Algérie. Ils montrent comment la langue arabe a imprégné la langue française, témoignant ainsi de l'interférence linguistique résultant de l'occupation française et de la coexistence de différentes communautés linguistiques en Algérie.

Par ailleurs, les emprunts lexicaux arabes dans *L'interdite* sont également porteurs d'une dimension politique et sociale. Ils renvoient aux réalités du contexte algérien et participent ainsi à la construction d'une représentation plus complète et nuancée de la société algérienne contemporaine.

L'emprunt lexical permet à Mokeddem d'exprimer des concepts spécifiques qui ne peuvent pas être facilement traduits en français. Cela peut inclure des termes liés à la culture, à la religion, à la tradition ou à la vie quotidienne en Algérie. Par exemple, des mots comme "hijab", "bendir" sont utilisés dans le roman pour décrire des éléments culturels propres à l'Algérie, mais qui ne peuvent pas être facilement remplacés par des équivalents français.

Ces emprunts lexicaux contribuent également à la richesse linguistique du roman. Ils ajoutent des nuances et des couleurs différentes au texte, créant ainsi une ambiance unique pour le lecteur. De plus, ils témoignent de la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie, reflétant la réalité de la société multilingue du pays.

En conclusion, nous pouvons dire que la particularité du français en Algérie est une réalité fondée sur la créativité lexicale. Cette variante tente de représenter le plus fidèlement possible les caractéristiques de la société algérienne.



Références bibliographiques

Ouvrages

ASSELA-RAHAL, Safia, plurilinguisme et migration, Edition l'Harmattan, 2004.

Deroy Louis, L'emprunt linguistique, Press universitaire de Liège, Les Belles Lettres, 1956.

Guilbert Louis, La créativité lexicale, Hérissé France, 1976.

HELOT Christine, Livre « Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école »

Labatut, Roger, Les emprunts Paul à l'arabe. In « langue arabe et langues africaines ». Paris, 1983.

Loubier, C, De l'usage de l'emprunt linguistique, Montréal, Office québécois de la langue française, 2011.

PERGNIER Mourice, Les Anglicismes. Coll. « Linguistique nouvelle ». Paris, Les Press Universitaires de France, 1989.

Mémoires

BENCHUOIA Halima, mémoire de master, « L'emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française, cas de la chronique « Digoutage » au Soir d'Algérie, université Mohamed Khider de Biskra, 2018/2019,

Mme. BEHLOUL Safia, mémoire de master «L'emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française, cas du Soir d'Algérie » , université Abderrahmane Mira de Béjaia, 2016/2017

Revue scientifique

Ben mostefa Harig Fatima Zohra, revue de Tradition et Langue N°2, 2011

Ines MZOUGH, revue Algérienne Des Sciences Du Langage N°2, 2016

Synergies Chili n°8 – 2012

Dictionnaires

Dictionnaire de linguistique de **Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével**

Dictionnaire français, électronique

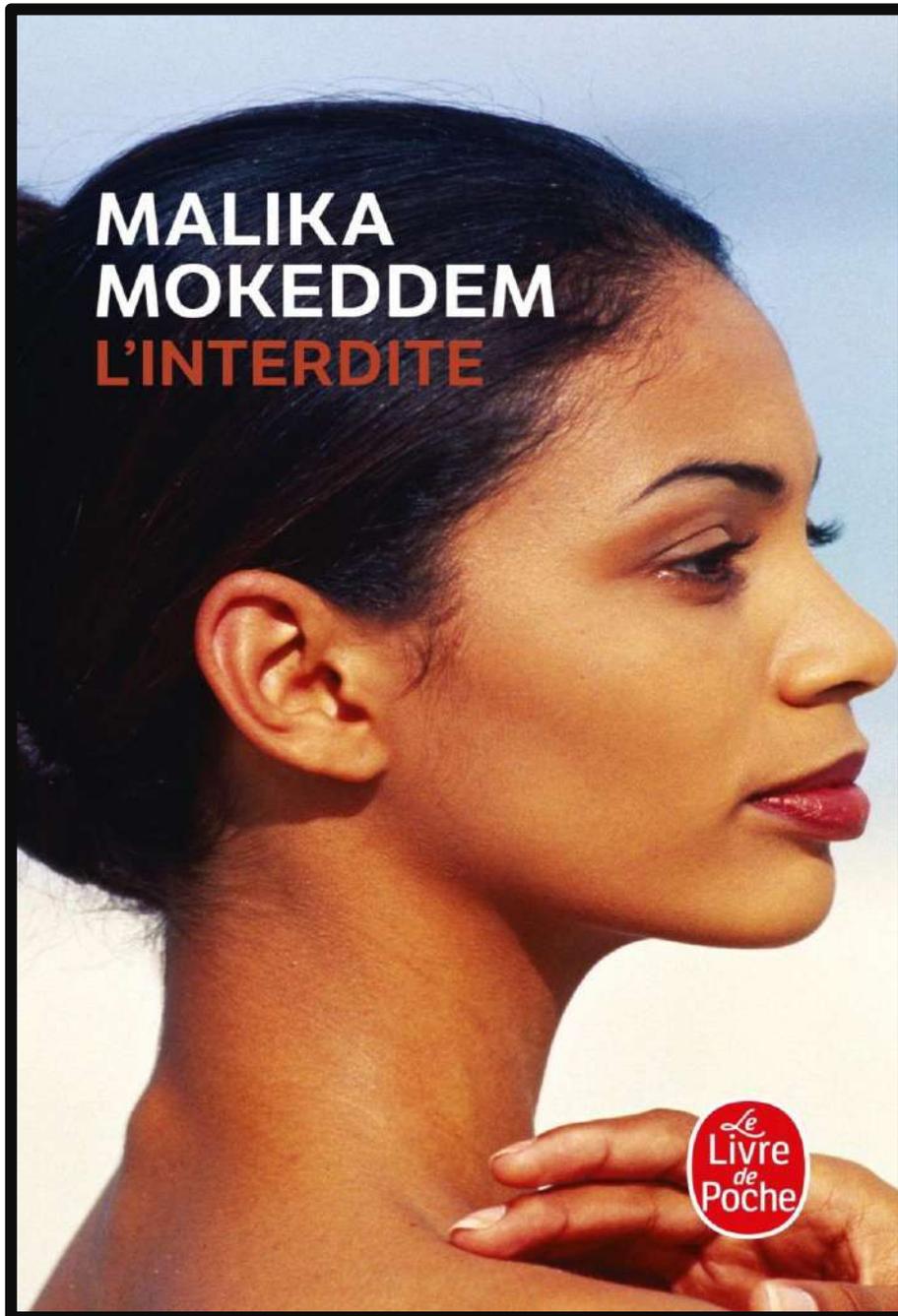
Dictionnaire de français, **Robert.**

Dictionnaire de linguistique, **LA ROUSSE**



Annexes

I. Annexe du corpus



II. Annexes des graphiques

- Graphique 01** : emprunt à l'arabe soutenu selon la catégorie grammaticale
- Graphique 02** : emprunt à l'arabe soutenu selon le domaine d'utilisation
- Graphique 03** : emprunt à l'arabe dialectal selon la catégorie grammaticale
- Graphique 04** : emprunt à l'arabe dialectal selon le domaine d'utilisation
- Graphique 05** : le domaine social selon la catégorie grammaticale
- Graphique 06** : le domaine social selon la langue de vulgarisation
- Graphique 07** : le domaine religieux selon la catégorie grammaticale
- Graphique 08** : le domaine religieux selon la langue de vulgarisation
- Graphique 09** : le domaine médical selon la catégorie grammaticale
- Graphique 10** : le domaine médical selon la langue de vulgarisation
- Graphique 11** : le domaine culturel selon la catégorie grammaticale
- Graphique 12** : le domaine culturel selon la langue de vulgarisation
- Graphique 13** : le domaine culinaire selon la catégorie grammaticale
- Graphique 14** : le domaine culinaire selon la langue de vulgarisation
- Graphique 15** : le domaine économique selon la catégorie grammaticale
- Graphique 16** : le domaine économique selon la langue de vulgarisation
- Graphique 17** : le domaine animal selon la catégorie grammaticale
- Graphique 18** : le domaine animal selon la langue de vulgarisation
- Graphique 19** : le domaine hallucinogène selon la catégorie grammaticale
- Graphique 20** : le domaine hallucinogène selon la langue de vulgarisation
- Graphique 21** : les noms masculins singuliers selon la langue de vulgarisation

- Graphique 22** : les noms masculins singuliers selon le domaine d'utilisation
- Graphique 23** : les noms féminins singuliers selon la langue de vulgarisation
- Graphique 24** : les noms féminins singuliers selon le domaine d'utilisation
- Graphique 25** : les noms masculins pluriels selon la langue de vulgarisation
- Graphique 26** : les noms masculins pluriels selon le domaine d'utilisation
- Graphique 27** : les noms féminins pluriels selon la langue de vulgarisation
- Graphique 28** : les noms féminins pluriels selon le domaine d'utilisation

III. Annexes des tableaux :

- Tableau n°1** : des emprunts arabes collectés
- Tableau n°2** : la répétitions des emprunts arabes dans le roman *L'Interdite*
- Tableau n°3** : les emprunts à l'arabe soutenu
- Tableau n°4** : les emprunts à l'arabe dialectal
- Tableau n°5** : les emprunts arabes selon le domaine social
- Tableau n°6** : les emprunts arabes selon le domaine religieux
- Tableau n°7** : les emprunts arabes selon le domaine médical
- Tableau n°8** : les emprunts arabes selon le domaine culturel
- Tableau n°9** : les emprunts arabes selon le domaine culinaire
- Tableau n°10** : les emprunts arabes selon le domaine économique
- Tableau n°11** : les emprunts arabes selon le domaine animal
- Tableau n°12** : les emprunts arabes selon le domaine hallucinogène
- Tableau n°13** : les emprunts arabes selon les noms masculins singuliers
- Tableau n°14** : les emprunts arabes selon les noms féminins singuliers

-Tableau n°15 : les emprunts arabes selon les noms masculins pluriels

-Tableau n°16 : les emprunts arabes selon les noms féminins pluriels



Résumés

Ce mémoire a souligné l'importance des emprunts lexicaux arabes dans le roman *L'interdite* de Malika Mokeddem. Ces emprunts lexicaux arabes témoignent des influences multiples et des dynamiques socioculturelles qui caractérisent l'Algérie. Ils montrent également comment la langue arabe a imprégné la langue française et reflétant ainsi l'interférence linguistique résultant de l'époque coloniale et de la coexistence de différentes communautés linguistiques en Algérie.

Cette recherche a ouvert des perspectives intéressantes sur la relation entre les langues et les cultures dans la littérature francophone en Algérie et a souligné l'importance de considérer les aspects linguistiques et culturels lors de l'analyse des romans algériens d'expression française. Il est essentiel d'approfondir ces recherches pour une meilleure compréhension des mécanismes de l'emprunt lexical et de son impact dans la littérature contemporaine en Algérie.

Mots clés : emprunt, lexical, morphologique, dialectal, intégration, adaptation, langue.

This research highlighted the importance of Arabic lexical borrowings in the novel *L'interdite* by Malika Mokeddem. These Arabic lexical borrowings bear witness to the multiple influences and socio-cultural dynamics that characterize Algeria. They also demonstrate how the Arabic language has permeated the French language, reflecting the linguistic interference resulting from the colonial era and the coexistence of different linguistic communities in Algeria.

This study has opened up interesting perspectives on the relationship between languages and cultures in Francophone literature in Algeria and emphasized the importance of considering linguistic and cultural aspects when analyzing Algerian novels written in French. It is essential to further explore these research areas for a better understanding of the mechanisms of lexical borrowing and its impact on contemporary literature in Algeria.

Keywords: borrowing, lexical, morphological, dialectal, integration, adaptation, language.

تسلطت هذه الأطروحة على أهمية الاقتراض اللغوي العربي في رواية "الممنوعة" لمليكة مقدم. يشهد هذا الاقتراض اللغوي العربي على التأثيرات المتعددة والديناميات الاجتماعية والثقافية التي تميز الجزائر. كما يظهر كيف أن اللغة العربية قد اخترقت اللغة الفرنسية وتعكس بذلك التداخل اللغوي الناجم عن الحقبة الاستعمارية وتعايش المجتمعات اللغوية المختلفة في الجزائر. لقد فتح هذا البحث أفاقاً مثيرة حول العلاقة بين اللغات والثقافات في الأدب الناطق بالفرنسية في الجزائر وأكد أهمية مراعاة الجوانب اللغوية والثقافية عند تحليل الروايات الجزائرية المكتوبة باللغة الفرنسية. من الضروري تعميق هذه الأبحاث لفهم أفضل لآليات الاقتراض اللغوي وتأثيره في الأدب المعاصر في الجزائر.

الكلمات المفتاحية : اقتراض، لغوي، تشكيلي، لهجوي، تكامل، تكييف، لغة